

Ministère de l'Administration Territoriale et
des Collectivités Locales

Direction Nationale des
Collectivités Territoriales

Projet Collectivité Territoriale -
Développement Local
CT-DL

République du Mali

Un Peuple - Un but - Une Foi



SAFIC

Systeme d'Analyse Financière et
Institutionnelle des Collectivités Territoriales

ANALYSE-DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE RURALE DE OURO MODY

JUILLET 2009



Union
Européenne

Mali

Réalisé par le Groupement GERAD/I-SEPT



Société d'Etudes
Polytechniques
(I- SEPT)

SOMMAIRE

0 - INTRODUCTION	4
0-1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DU SAFIC	4
0-2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE, ORGANISATION ET DEROULEMENT DE LA MISSION.....	4
0-3 DIFFICULTES ET LIMITES DE L'ETUDE.....	9
FICHE SIGNALÉTIQUE DE PRESENTATION DE LA COMMUNE	10
I - DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL	12
1-1 ETAT DE LA VIE DEMOCRATIQUE LOCALE.....	12
1.1.1 Fonctionnement des organes élus	12
1.1.2 Participation des citoyens à la gestion des affaires communales	17
1-2 MISSIONS DE LA COMMUNE, ORGANISATION ET SERVICES FOURNIS PAR LA COMMUNE	18
1.2.1 Rappel et analyse des compétences de la commune.....	18
1.2.2 Organisation et fonctionnement des services communaux.....	19
1.2.3 Etat d'exercice des compétences et niveau de services fournis par la commune.....	22
1.2.4 Degré de satisfaction des citoyens des services fournis par la commune	23
1-3 EVALUATION DE L'APPUI DES SERVICES DECONCENTRES	25
1.3.1 Présence des services déconcentrés	25
1.3.2 Capacités des services à assurer l'appui-conseil.....	25
1.3.3 Effectivité et efficacité de l'appui technique et de l'appui-conseil.....	26
1-4 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL..	26
II - DIAGNOSTIC DE L'ECONOMIE LOCALE	27
2-1 POTENTIALITES ECONOMIQUES	27
2.1-1 Ressources naturelles et physiques.....	27
2.1.2 Ressources humaines.....	28
2.1.3 Principales activités économiques	30
2.1.4 Les leviers de la croissance et du développement économique.....	34
2-2 DYNAMIQUE DES PRINCIPAUX ACTEURS LOCAUX EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCALE.....	34
2.2.1 Principaux acteurs potentiels du développement économique	34
2.2.2 Dynamique entrepreneuriale.....	37
2.2.3 Accessibilité aux institutions de financement	37
2.2.4 Encadrement et appui technique aux opérateurs économiques locaux	38
2.2.5. Accessibilité et approvisionnement en intrant externe	38
2.2.6. Accessibilité aux marchés et à l'information commerciale	39
2.2.7 Etat des relations entre l'institution publique communale et le secteur privé.....	39
2-3 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN ECONOMIQUE	39
III - DIAGNOSTIC FISCAL ET FINANCIER	41
3-1 MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES	41
3.1.1 Chaîne fiscale, procédures d'assiette et de recouvrement des impôts et taxes locaux.....	41
3.1.2 Performances de mobilisation des ressources.....	42
3-2 GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE	48
3.2.1 Processus de budgétisation locale.....	48
3.2.2 Qualité de la dépense	49
3.2.3 Evaluation du patrimoine d'infrastructures publiques communales.....	53
3.2.4 Production et circulation des informations financières et comptables	57
3.2.5 Contrôle de l'exécution du budget	58
3-3 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN FINANCIER	58
IV - BILAN DIAGNOSTIC GLOBAL DE LA COMMUNE	59
4.1 POTENTIALITES DU DEVELOPEMENT LOCAL	59
4.2 CARACTERISTIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL	59
4-3 NIVEAU DE DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES.....	60
4-4 PRINCIPALES CONTRAINTES	60

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Villages d'origine des conseillers.....</i>	<i>15</i>
<i>Tableau 2 : Synthèse des sessions du conseil communal.....</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 3 : Missions des services communaux.....</i>	<i>19</i>
<i>Tableau 4 : Indicateurs de recettes per capita de la Commune rurale de Ouro Mody.....</i>	<i>47</i>
<i>Tableau 5 : Indicateurs de structure des recettes de la Commune rurale de Ouro Mody.....</i>	<i>48</i>
<i>Tableau 6 : Evolution des indicateurs de dépenses per capita.....</i>	<i>50</i>
<i>Tableau 7 : Indicateurs de structure des dépenses de la Commune rurale de Ouro Mody.....</i>	<i>50</i>
<i>Tableau 8 : Tableau des équilibres financiers de la commune.....</i>	<i>52</i>

LISTE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 1 : Répartition des membres du conseil selon l'âge.....</i>	<i>14</i>
<i>Graphique 2 : Répartition des membres du conseil selon le sexe.....</i>	<i>14</i>
<i>Graphique 3 : Niveau d'études et Profession des élus.....</i>	<i>15</i>
<i>Graphique 4 : Répartition par âge et sexe de la population.....</i>	<i>30</i>
<i>Graphique 5 : Production agricole de Ouro Mody.....</i>	<i>31</i>
<i>Graphique 6 : Rapport potentiel fiscal et niveau actuel.....</i>	<i>43</i>
<i>Graphique 7 : Evolution des émissions de recettes fiscales de la Commune de Ouro Mody.....</i>	<i>44</i>
<i>Graphique 8 : Evolution des ressources propres de la Commune de Ouro Mody.....</i>	<i>45</i>
<i>Graphique 9 : Evolution des recettes globales de la commune par grandes masses.....</i>	<i>46</i>
<i>Graphique 10 : Niveau de recouvrement des principales recettes.....</i>	<i>46</i>
<i>Graphique 11 : Niveau d'autonomie budgétaire de la commune.....</i>	<i>47</i>
<i>Graphique 12 : Niveau d'exécution des principales dépenses.....</i>	<i>49</i>

LISTE DES CARTES

<i>Carte 1 : Localisation de la commune de Ouro Mody.....</i>	<i>10</i>
<i>Carte 2 : Distance par rapport au chef lieu de la commune de Ouro Mody.....</i>	<i>24</i>
<i>Carte 3 : Répartition de la population de la commune de Ouro Mody.....</i>	<i>29</i>
<i>Carte 4 : Equipements scolaires et sanitaires de la commune de Ouro Mody.....</i>	<i>54</i>
<i>Carte 5 : Equipements hydrographiques de la commune de Ouro Mody.....</i>	<i>55</i>
<i>Carte 6 : Equipements marchands de la commune de Ouro Mody.....</i>	<i>56</i>

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AGR :	Activité Génératrice de Revenu
ANICT :	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
ASACO :	Association de Santé Communautaire
BNDA :	Banque Nationale de Développement Agricole
CARE:	Cooperative for American Remittances to Europe
CED :	Centre d'Education pour le Développement
CGS :	Comité de Gestion Scolaire
CLOC-SAD :	Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi
CSCOM :	Centre de Soins Communautaire
CT-DL :	Collectivité Territoriale – Développement Local
DRSIAP-M :	Direction Régionale de la Statistique Informatique Appliquée à la Planification
FENU :	Fonds d'Equipeement des Nations-Unies
MARP :	Méthode Accélérée de Recherche Participative
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PDSEC :	Plan de développement Social, Economique et Culturel
PGD :	Puits à Grand Diamètre
SAFIC :	Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités Territoriales
SFD :	systemes Financiers Décentralisés
TDR :	Termes De Référence
VRES :	Valorisation des Ressources en Eau de Surface

0 - INTRODUCTION

0-1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DU SAFIC

Le Mali a amorcé une étape décisive dans le cadre de la décentralisation en créant trois ordres de Collectivités Territoriales que sont la Région, le Cercle et la Commune (urbaine ou rurale). Cette responsabilisation a été effective à travers le transfert de compétences aux Collectivités Territoriales qui les place dans un environnement juridique et législatif favorable à la prise en charge entière de leur développement local respectif.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique, les différentes études d'analyse-diagnostic du processus de décentralisation ont révélé la nécessité de mettre en place des mesures d'accompagnement au profit des autorités locales. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'intervention du FENU, à travers le SAFIC, qui est en parfaite adhésion avec les besoins des autorités communales.

Le Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités (SAFIC) est un outil de diagnostic exhaustif de la situation institutionnelle, financière et économique de la Collectivité. Il est exécuté à travers le projet Collectivités Territoriales et Développement Local (CT-DL) qui représente une continuation du Projet d'Appui aux Communes Rurales du Mali dont le but est de soutenir la mise en œuvre de la politique de décentralisation et de lutte contre la pauvreté au Mali.

L'objectif principal du SAFIC est de faire un état des lieux de la mise en œuvre de la décentralisation dans les secteurs de développement dont la gestion est transférée à la Commune. Ce processus vise à fournir des éléments permettant d'améliorer la mobilisation des ressources, ainsi que la gestion budgétaire, financière et économique de la Commune. La finalité de ce processus est de doter les communes d'outils leur permettant de fournir des services de qualité pour favoriser de meilleures conditions de vie à leur population respective.

0-2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE, ORGANISATION ET DEROULEMENT DE LA MISSION

0.2.1 Approche méthodologique générale

La méthodologie utilisée répond aux besoins et attentes énoncés dans les termes de référence (TDR) où figurent les objectifs principaux et spécifiques de l'étude.

0.2.1.1 Rappel du phasage de l'étude

Les principales étapes de l'étude sont les suivantes :

⇒ **Mission préparatoire :**

- à Bamako pour l'harmonisation de la démarche avec tous les experts (Sénégal et Mali) ;
- à Mopti pour la prise de contact avec le CT-DL, les autorités administratives et locales (Assemblée régionale, Conseils de Cercle au niveau de Bandiagara et de Mopti pour le recrutement des enquêteurs locaux, Préfets des deux Cercles, ANICT, etc.).

⇒ **Préalables à la mise en œuvre des enquêtes :**

- élaboration et dépôt des dossiers d'enquête pour les Cercles de Bandiagara et de Mopti ;
- recrutement de 52 enquêteurs locaux au niveau de Mopti et de Bandiagara (32 pour Bandiagara et 20 pour Mopti) ;
- formation des enquêteurs locaux sur la base de l'approche retenue dans les dossiers d'enquête ;
- organisation des ateliers de lancement en vue d'informer les services techniques et les acteurs locaux d'une manière générale.

⇒ **Mise en œuvre des enquêtes :** elles ont concerné les trois volets de l'étude en conformité aux prescriptions des termes de références

• **Volet économique**, il a consisté en :

- une enquête exhaustive au niveau des marchés hebdomadaires et des gares routières à l'aide de questionnaires ;
- une enquête qualitative par focus-groups, avec l'application des outils de la MARP et du Genre ;
- une enquête à l'aide de fiches de collecte pour recueillir des données démographiques et recenser les infrastructures et équipements (au niveau des chefs de village de chaque Commune) ;
- une enquête au niveau des structures administratives, privées et communautaires à l'aide de fiches de collecte ;

• **Volet financier**, il s'agit de l'exploitation des documents administratifs de chaque Commune, notamment :

- les comptes administratifs et financiers et/ou les comptes de gestion des cinq dernières années du maire ;
- les rôles numériques des cinq dernières années.

• **Volet organisationnel**, il a concerné :

- des séances de travail avec chaque équipe communale,
- des entretiens avec les institutions étatiques et non étatiques présentes dans la Commune ;
- un diagnostic organisationnel approfondi des organisations communautaires les plus importantes.

0.2.1.2 Méthodologie en matière de diagnostic

La phase d'analyse-diagnostic représente une partie déterminante de la démarche. Ainsi, une analyse rétrospective et très fouillée des différentes composantes socio-économique de la Commune a été effectuée dans le but d'identifier les ressources et potentialités dont disposent la Commune, mais aussi les contraintes et les mécanismes d'adaptation des acteurs locaux.

Une attention toute particulière a été accordée à l'analyse sociale et du genre et a facilité la prise en compte de toutes les catégories sociales et socio-professionnelles dans le processus.

➤ **L'utilisation des fiches de collecte**

Des fiches préconçues ont permis aux enquêteurs de collecter des informations de base à l'échelle des villages. Quatre types de fiches de collecte ont été utilisés : *une fiche synoptique, une fiche des activités économiques, une fiche d'enquête du patrimoine foncier et immobilier et une fiche d'enquête du patrimoine des infrastructures.*

- **La fiche synoptique** comporte, pour chacun des villages, des rubriques relatives :
 - 1) à la localisation géographique et aux données démographiques ;
 - 2) aux équipements sanitaires, scolaires, marchands, socioéconomiques, hydrauliques, etc. ;
 - 3) à la dynamique organisationnelle et partenariale ;
 - 4) aux activités économiques principales et secondaires ;
 - 5) les potentialités de la zone ;
 - 6) les contraintes au développement et les pistes de solutions.

Les principales personnes ressource de chaque village (chefs de village, présidents d'organisations communautaires de base, représentants des services techniques publics, etc.) ont été sollicitées pour fournir ces informations.

- **La fiche des activités économiques** a permis de cerner pour chaque village les activités économiques déroulées de manière continue (boutique, magasin, officine, etc.)
- **La fiche d'enquête du patrimoine foncier et immobilier et celle du patrimoine d'infrastructures** sera principalement appliqué par l'ingénieur en génie rural. Il a facilité la connaissance approfondie du patrimoine bâtie de la Commune, ainsi que des infrastructures de désenclavement.

➤ **Les enquêtes qualitatives**

Les enquêtes qualitatives seront exécutées à partir de guides d'entretien basés sur la MARP et le GENRE. Elles prendront la forme d'assemblées villageoises où ont été conviées les personnes ressources de chaque sous-zone. Il convient de signaler que, pour une plus grande implication de la gente féminine, l'assemblée sera scindée en deux groupes (le groupe des hommes et celui des femmes). Les outils diagnostic GENRE et ceux de la MARP ont été

utilisés de manière complémentaire afin d'obtenir des résultats fiables conformément aux objectifs fixés.

- **Les outils de diagnostic MARP** les plus pertinents pour recueillir les informations ont été utilisés. Ces outils sont pour la plupart des représentations graphiques maîtrisables par la population rurale. Ils sont générateurs d'informations pertinentes et fiables en très peu de temps. Cette approche traduit le souci d'une démarche participative et permet de générer des discussions ouvertes avec les leaders d'opinion de la zone. Ces discussions ont été globalement orientées vers la perception des populations sur les services communautaires. Les différents outils utilisés sont :
 - la carte des ressources et la carte sociale : afin d'apprécier les besoins et les potentialités de la zone ;
 - les calendriers journaliers et saisonniers : pour cerner la charge de travail respective de chaque composante de la société ;
 - les diagrammes de venn et des flux : en vue de connaître et d'analyser les différentes structures de base, ainsi que les partenaires intervenant dans la localité ;
 - le diagramme (pyramide) de classification : variante de l'arbre à problème, a facilité l'identification et la priorisation des problèmes, ainsi que les solutions qui y sont liées.

- **L'analyse selon le Genre**, à partir du potentiel et des opportunités de développement local, a permis d'établir les différences et les inégalités dans l'accès aux ressources et le partage des rôles. Elle a été axée d'une part, sur **l'analyse socio-économique du genre** de manière à permettre aux groupes dits vulnérables d'identifier leurs propres contraintes, de déterminer les solutions tout en participant au processus d'exécution des actions retenues ; et d'autre part, sur **la méthode d'évaluation des bénéficiaires** sur les services fournis par la Commune. Les outils utilisés sont :
 - **le cadre d'analyse de Havard** : les principaux volets abordés sont :
 - *le profil des activités*, à travers le recensement de toutes les tâches pertinentes liées à la vie économique, sociale et à la responsabilité communautaire ;
 - *le profil accès et contrôle* des ressources.

Au niveau de chaque volet, il a été identifié les facteurs d'influence politique, sociale et économique (existence ou non de stéréotypes). Ce diagnostic a facilité l'identification des contraintes majeures à l'atteinte des niveaux supérieurs de développement et de pouvoir des groupes dits vulnérables.

- ***l'analyse des déterminants des problèmes identifiés*** : elle a facilité l'identification des causes des problèmes et d'effectuer la hiérarchie des causes immédiates, intermédiaire et de base (ou structurelle). Par la suite, a été établi la chaîne des relations cause – effets en vue de développer la stratégie d'intervention et de déterminer les objectifs fixés et les résultats à atteindre, mais d'identifier également les facteurs de risques.

- *l'évaluation des bénéficiaires* : notamment à travers :
 - le niveau d'adéquation entre leurs priorités et les allocations budgétaires ;
 - l'effet/impact des services communaux sur leurs conditions de vie.

Les enquêtes qualitatives ont été déroulées au niveau de certains villages choisis sur la base d'un échantillonnage qui relève d'un choix raisonné. Ainsi, l'ensemble des outils (MARP et GENRE) ont été déroulés au niveau du village de Ouro Mody, chef lieu de Commune du fait du rôle important qu'il joue dans la Commune.

0.2.2 Déroulement de l'étude

L'étude s'est déroulée suivant deux principales étapes :

- les activités préparatoires ;
- les enquêtes de terrain.

⇒ **Les activités préparatoires** : elles s'articulent autour de réunions d'harmonisation et d'ateliers d'échanges dans le but de promouvoir la mise en synergie :

- les réunions d'harmonisation : la mission a débuté par la prise de contact avec les autorités du projet afin de leur présenter la démarche retenue. Des entretiens ont été également organisés avec les autorités locales et administratives de la région de Mopti, ainsi que du Cercle de Mopti. Il s'agit principalement du Président de l'Assemblée Régionale de Mopti, du Préfet et du Président du Cercle de Mopti. Les services déconcentrés de l'Etat ont également été la cible des entretiens, notamment, l'ANICT, la DRSIAP-M, les services des impôts du Cercle de Mopti, ainsi que la perception de Mopti. Les entretiens ont globalement porté sur l'harmonisation de la démarche, ainsi que la collecte d'informations sur les communes cibles de l'étude.
- l'atelier de mise à niveau des enquêteurs : l'approche du consultant s'est basée sur le recrutement d'enquêteurs locaux pour la collecte des données de base. Ces enquêteurs ont exécuté leur mission de collecte de données sous la supervision de chefs d'équipe. Au préalable, un atelier de mise à niveau a été organisé afin de promouvoir une compréhension commune de la méthodologie de collecte de donnée. Tout ce processus a été mené sous la supervision du Conseil de Cercle de Mopti qui est la personnalité morale regroupant les Communes d'intervention du SAFIC dans le Cercle de Mopti.



Photos Formation

- l'atelier de lancement de l'étude : il s'agit d'un cadre de présentation de l'approche et d'échanges avec les différents représentants du CLOC-SAD du Cercle de Mopti. L'organisation de cette rencontre a été coordonnée par le préfet du cercle de Mopti, qui a d'ailleurs assuré la présidence de la séance. Il a permis d'une part, d'informer les autorités communales sur la collecte de données au niveau de leur collectivité respective, et d'autre part de promouvoir l'implication des services déconcentrés de l'Etat dans l'exécution de l'étude.



Photos atelier

- ⇒ **Les enquêtes de terrain** : La collecte de données a été réalisée à travers des enquêtes qualitatives et l'exploitation de données statistiques.
- Les enquêtes qualitatives : elles ont été exécutées à partir d'outils de collecte basés sur la MARP, le GENRE et l'analyse institutionnelle. Elles ont pris la forme d'assemblée villageoise ou d'entretien de groupe avec les autorités communales où ont été conviées les personnes ressources locales. Les outils de diagnostic ont été utilisés de manière complémentaire afin d'obtenir des résultats fiables conformément aux objectifs fixés. Leur utilisation conjointe a facilité l'analyse des besoins pratiques et stratégiques des communes cibles du SAFIC.
 - L'exploitation des données statistiques : il s'agit des rôles numériques permettant d'apprécier les matières imposables de la Commune, des comptes administratifs du Maire, ainsi que des comptes de gestion des percepteurs. Par ailleurs, les données statistiques des villages de chaque Commune ont été collectées dans le but de fournir la cartographie des différentes ressources de chaque Commune.

0-3 DIFFICULTES ET LIMITES DE L'ETUDE

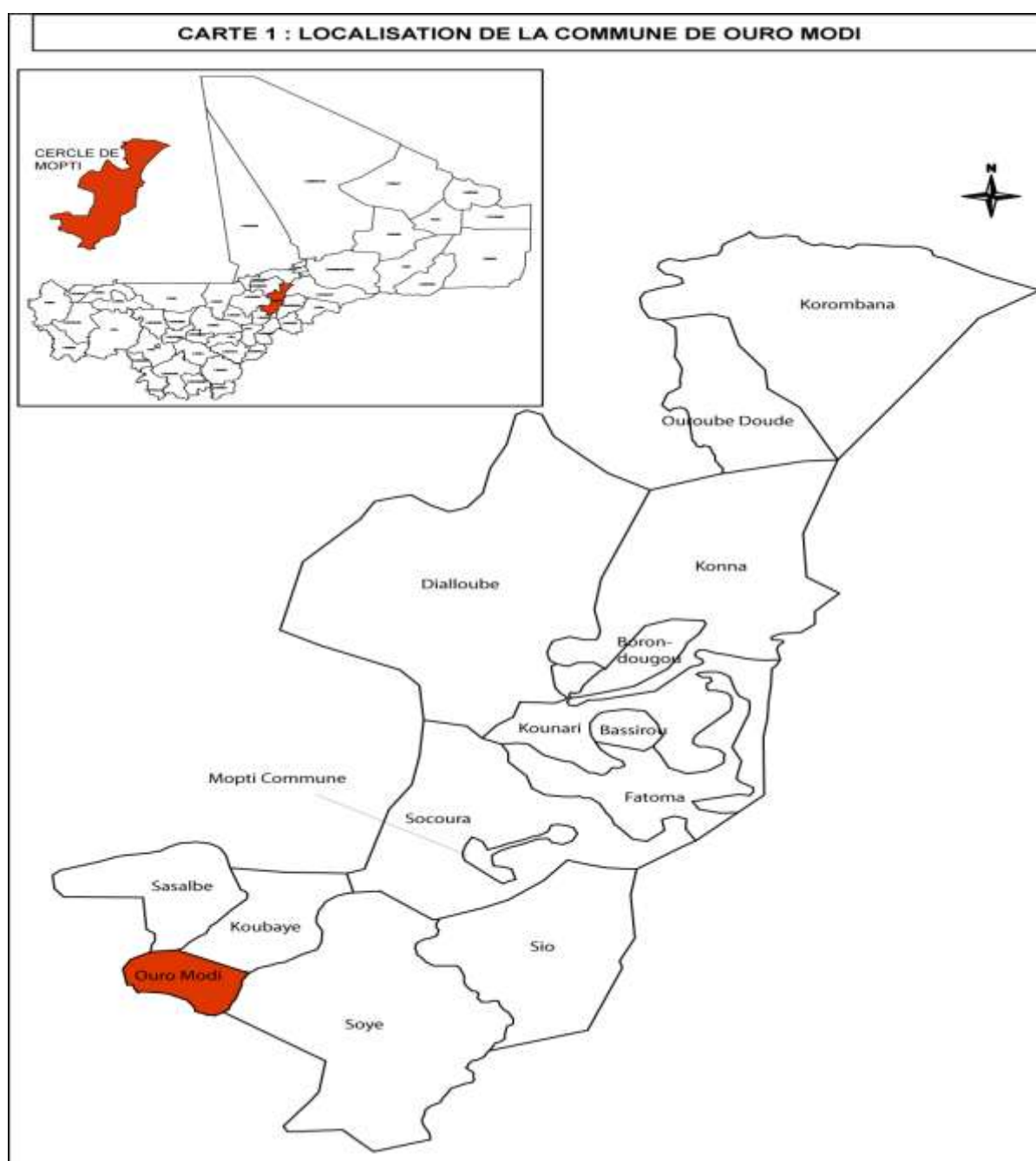
D'une manière générale, les difficultés rencontrées sont liées à la période qui est choisie pour effectuer le diagnostic. En réalité, le mois de janvier n'est pas propice pour faire des études de terrains dans la zone inondée, c'est la période du retrait des crues. Ainsi, deux problèmes majeurs se posent :

- les pistes sont presque impraticables, ce qui a fortement détérioré les moyens de transport utilisés pour le déplacement des enquêteurs sur le terrain ;
- les populations sont occupées par les récoltes de riz, d'où les difficultés de les mobiliser lors des séances de diagnostic participatif.

FICHE SIGNALÉTIQUE DE PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Située à 63 km au sud-ouest de Mopti, la commune de Ouro Mody dépend de l'arrondissement du même nom. Elle est limitée :

- à l'Est par la commune de Koubaye,
- au Nord par la commune de Salsalbé,
- à l'Ouest par la commune de Togué Mourari (cercle de Djénné),
- et au Sud par la commune de Kewa (cercle de Djénné).



Elle se particularise, à l'image des localités de la zone inondée du cercle de Mopti par son enclavement qui pèse beaucoup sur la promotion des activités économique et l'impulsion du développement local.

Ouro Mody est l'une des plus petite commune du cercle de Mopti, avec seulement quatre (04) villages, à savoir Ouro-Mody chef lieu, Daima, Digani, et Makadie qui est le plus excentré (13km à l'Ouest du chef lieu). Il faut rappeler que chaque village dispose d'un hameau situé sur la rive gauche du fleuve Niger. La densité du réseau de cours d'eau est un important facteur de fixation des populations de la commune.

- les villages de Koubaye et de Digani, dans la partie Ouest de la commune, se situent aux environs du sirki qui est un bras du Niger ;
- et, le sono (bras du Niger) qui coule dans la partie Est, est un facteur de fixation des habitants de Makadji et Daima.

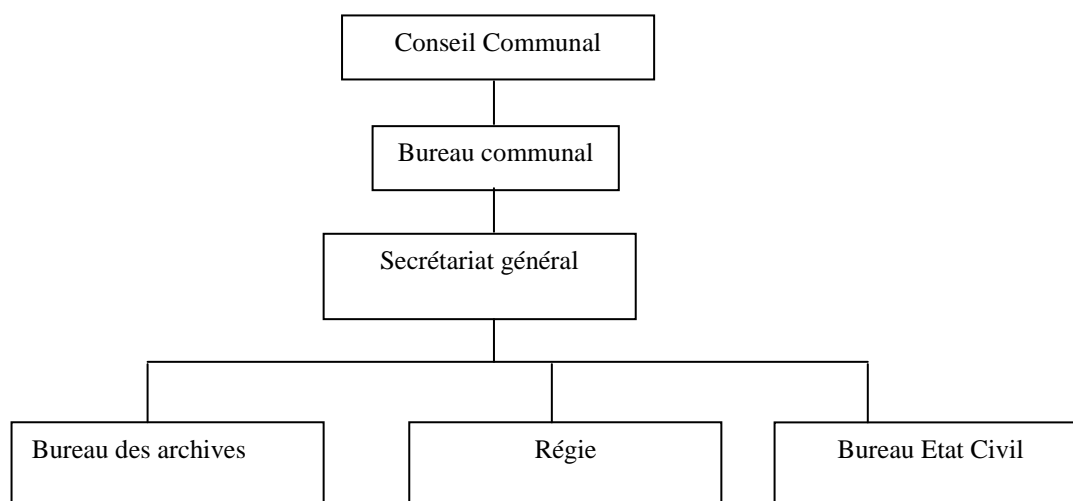
Le territoire occupé par la commune de Ouro Mody présente une certaine particularité témoignant des défaillances en termes de découpage administratif et territorial notées au Mali. Les villages de Samaye à 20 mètres au Sud du chef lieu de la commune, et Daka Ouro Mody à 1km au Sud-Est, relèvent administrativement du Cercle de Djénné. D'ailleurs, le siège de la Sous préfecture et le logement du préfet sont implantés dans le village de Samaye qui ne dépend ni de la commune, ni de l'arrondissement de Ouro Mody.

I - DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

1-1 ETAT DE LA VIE DEMOCRATIQUE LOCALE

Le diagnostic institutionnel et organisationnel sera axé sur l'analyse descriptive des différents organes décisionnels et commissions techniques de la mairie. Cet examen mettra l'accent sur le fonctionnement interne des organes, le respect des normes établies, la qualité des ressources humaines et leurs conditions de travail.

ESQUISSE D'ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE OURO MODY



1.1.1 Fonctionnement des organes élus

Les structures qui composent la commune sont :

- le bureau exécutif composé du Maire et de ses trois adjoints ;
- le conseil communal regroupant l'ensemble des élus et qui constitue l'organe délibérant et s'appuyant sur les commissions techniques mises en place.

1.1.1.1 L'organe exécutif : le bureau communal

➤ **Présentation**

Le maire est le président de l'organe exécutif de la commune. Il est responsable de la mise en œuvre dans sa commune de la politique de développement économique et social définie par le gouvernement.

La loi 95.034 portant code des collectivités territoriales fixe les attributions du maire. Il stipule que le maire est le représentant de la collectivité et à ce titre, il est chargé de gérer les affaires de la commune.

Il a pour mission entre autres « la préparation du projet de budget de la commune et son exécution, la gestion du personnel communal, la gestion et l'organisation des biens de la commune, l'application de la politique d'aménagement, d'assainissement et d'entretien de la voirie communale, la police administrative... » Il est l'ordonnateur des dépenses de la commune.

➤ **Fonctionnement**

La commune d'Ouro Mody a souffert, pendant une certaine période, du cumul de mandat exercé par l'ex maire devenu président du cercle qui a finalement démissionné de la mairie tout en gardant son statut de conseiller. En effet, le maire constitue le personnage central au sein de la commune. Il doit impulser et animer la dynamique de développement économique, social et culturel. Dans ce cas précis, l'expérience de la commune a démontré que la disponibilité est déterminante pour cette fonction. Le maire est assisté dans sa tâche par les autres membres du bureau communal constitué de ses trois adjoints qui s'occupent des affaires économiques et financières, domaniales et de l'état civil.

Le bureau communal avait prévu de se réunir une fois par mois et en cas de besoin. Ces réunions n'ont pas fait l'objet de compte rendu ou de procès verbal permettant de vérifier les points abordés au cours de ces réunions. Les entretiens révèlent cependant que sont concernées les questions liées à la mobilisation des ressources financières, à l'aménagement des périmètres irrigués villageois, aux questions d'éducation et de santé.

Recommandations

Pour une meilleure organisation et une efficacité de leurs actions, le bureau communal devrait procéder à une répartition claire des tâches à chacun de ses membres.

En rapport avec le secrétaire général, le bureau devrait :

- *Elaborer un plan de travail et d'un programme de réunions mensuelles qui définit clairement les objectifs à atteindre et la période de mise en œuvre*
- *Elaborer des comptes rendus ou procès verbaux à la suite de chaque réunion et procéder à l'information des autres membres du conseil communal.*

1.1.1.2 L'organe délibérant : le conseil communal

➤ **Présentation**

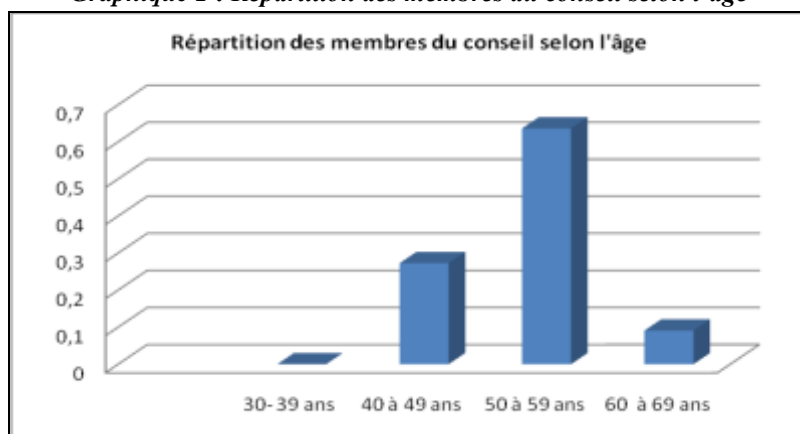
Le conseil communal règle par ses délibérations les affaires de la commune relatives aux programmes de développement économique, social et culturel. Il est consulté sur toutes les questions intéressant la commune notamment celles relatives aux projets d'aménagement et d'équipement.

Le conseil communal de Ouro Mody est composé de 11 membres élus en 2004 pour un mandat de cinq ans. L'analyse du graphique 1 montre que les membres du conseil communal sont relativement âgés avec sept élus âgés de 50 à 59 ans. Les plus jeunes au nombre de trois ont entre 40 et 49 ans alors qu'un seul conseiller est âgé de 69 ans.

Cette situation présage d'un niveau de maturité qui pourrait faciliter la médiation du conseil en ce qui concerne la communication sociale et la gestion des relations avec les populations quand on sait le rôle accordé aux personnes âgées dans le contexte socioculturel de la vie rurale.

L'absence de jeune de moins de 40 ans au sein du conseil pose la représentation de cette catégorie d'âge et pose la question de la prise en compte des aspirations des jeunes au niveau des actions communales.

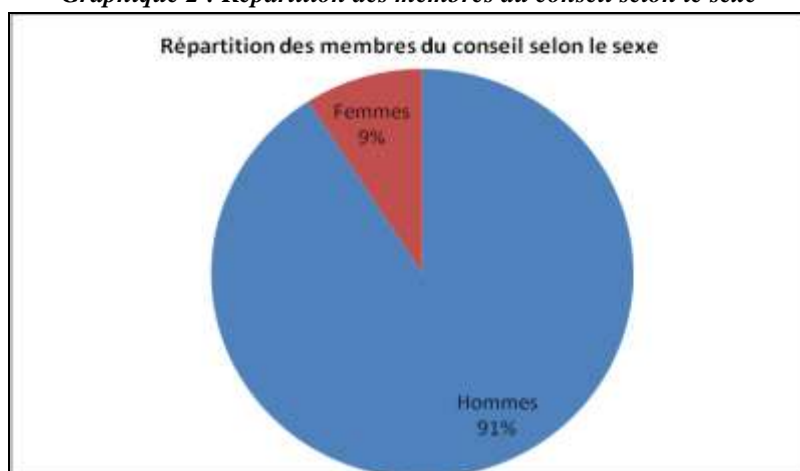
Graphique 1 : Répartition des membres du conseil selon l'âge



Source : Enquête SAFIC, janvier 2009

Le graphique ci-dessous portant sur la répartition des membres du conseil communal montre qu'il est composé de 10 hommes (91%) et d'une femme. La présence des femmes au sein du conseil communal et leur meilleure implication dans la gestion des affaires communales permettrait à ces dernières de contribuer au développement de la commune d'une part, mais surtout à la prise en compte des activités des femmes. Les discussions tenues avec les femmes permet de noter qu'il y'a des efforts à faire dans l'implication des femmes dans les prises de décision les concernant particulièrement.

Graphique 2 : Répartition des membres du conseil selon le sexe



Source : Enquête SAFIC, janvier 2009

La répartition des conseillers selon leur ethnie montre qu'ils sont essentiellement des peulhs. Cette tendance s'explique par le poids de cette ethnie au sein de la population de la commune. La répartition spatiale montre que 3 villages sur 4 sont représentés au niveau du conseil communal.

Tableau 1 : Villages d'origine des conseillers

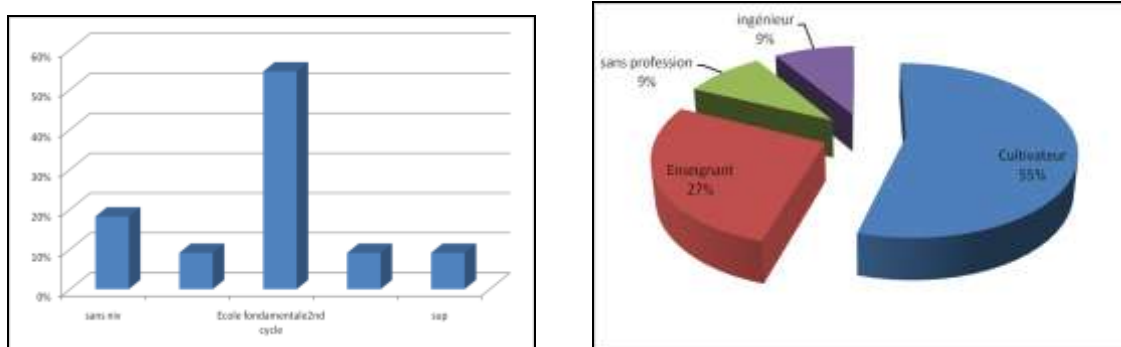
Villages	Nombre de conseillers
Ouro Mody	8
Digani	2
Daïma	1
Total	11

Source : Enquête SAFIC, janvier 2009

Le village de Ouro Mody, par ailleurs chef lieu de la commune, regroupe la majorité des élus (8 sur 11 conseillers). Il est suivi du village de Digani situé à 3 kilomètres avec 2 élus et du village de Daïma se trouvant à 11 km avec 1 élu. Seul le village de Makadié, situé à 13 km n'est pas représenté au niveau du conseil communal.

Le niveau d'instruction des élus est relativement acceptable avec sept élus ayant fait l'enseignement fondamental, un élu titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) et un élu ayant le niveau de l'enseignement supérieur. Il faut signaler la présence de deux élus n'ayant aucun niveau d'étude. Pour ce qui est de la profession, 55% des conseillers sont des cultivateurs (6). Les autres sont des enseignants (3), un ingénieur en sciences vétérinaires et un sans profession. Ce niveau général du conseil constitue un atout remarquable qui doit faciliter la compréhension des missions de la mairie et l'application des dispositions réglementaires.

Graphique 3 : Niveau d'études et Profession des élus



Source : Enquête SAFIC, janvier 2009

➤ **Fonctionnement**

• **Tenue régulière des réunions**

La commune de Ouro Mody tient généralement les sessions ordinaires annuelles comme le montre le tableau suivant. Cependant toutes les sessions n'ont pas été enregistrées dans le registre prévu à cet effet.

Tableau 2 : Synthèse des sessions du conseil communal

N°	Année	ordre des sessions	période	ordre du jour	nombre de présents
1	2008	1	janvier	Adoption du plan d'aménagement du massif forestier de Severi	10
		2	février	Adoption de la réhabilitation du bâtiment de la sous préfecture	10
		3	février	adoption des tickets et vignettes des charrettes d'embarquement	10
		4	août	Adoption du budget additionnel 2008	11
		5	août	construction d'un mur de clôture du CSCOM de Ouro Mody	11
		6	octobre	Présentation et adoption du budget primitif 2009	9
		7	décembre	construction d'une clôture, d'un bloc de 2 latrine, réhabilitation du dispensaire et réalisation de 2 puits à Diamètre moyen à l'école de Ouro Mody	11
2	2007	1	mars	Examen et adoption du compte administratif 2006	9
		2	juin	Aménagement de la plaine entre ouro Mody et Moura	9
		3	septembre	Adoption d'un protocole de partenariat entre Ouro Mody et SAFIC	8
		4	octobre	Adoption construction de Makadié	9
5	octobre	Adoption du budget primitif 2008	9		
3	2006	1	mars	Adoption du PDSEC et du compte administratif 2005	11
4	2005	1	avril	Institution et adoption de taxes communales	10
		2	octobre	Adoption de projet de régénération du bosquet pérouwal	9
		3	octobre	Examen et adoption du budget primitif 2006, compte administratif 2004	10

Source : Exploitation PV et délibération existants, Enquête ASFIC, janvier 2009

Ces résultats sont tirés de l'exploitation des procès verbaux et délibérations disponibles lors de la rencontre avec la commune. Le tableau révèle également que les sessions ne sont pas systématiquement trimestrielles. Elles sont convoquées en fonction des exigences et de la préoccupation du conseil communal.

Par rapport aux informations disponibles, il s'avère que les convocations sont transmises avec un délai de sept jours francs et les sessions durent généralement une journée à l'exception de celles portant sur le budget primitif qui dure 5 à 10 jours. Les procès verbaux sont transmis à la tutelle dans les huit jours qui suivent la tenue de la session avec un bordereau de transmission déchargé par l'autorité. Les comptes rendus ne sont pas systématiquement affichés au siège de la mairie.

• Niveau de participation des élus

La participation des élus aux sessions doit s'apprécier à deux niveaux :

- pour ce qui est de la présence effective des élus, elle est satisfaisante (10 conseillers en moyenne par réunion sur 11 au total) ce qui dénote, dans une certaine mesure, l'intérêt qu'ils portent à l'institution communale. Cette présence peut être aussi appréciée par les dispositions du code des collectivités territoriales qui stipulent que le mandat du membre du conseil prend fin, entre autres, en cas d'absence non motivée à plus de deux sessions dans l'année.
- concernant la participation aux débats, les procès verbaux ne sont pas suffisamment détaillés pour se faire une idée précise.

⇒ **Les commissions techniques**

Il n'existe pas de commissions techniques formellement constituées, le bureau communal gère les missions qui devaient être dévolues à celles-ci. A ce titre, il gère les affaires liées à l'éducation, à la santé, au domaine, à l'hydraulique, l'environnement, l'état civil, les finances et le développement socioéconomique.

Il est appuyé par les services techniques présents au niveau communal pour la prise de décision et la faisabilité des actions retenues dans les domaines précités.

Les procès verbaux ou compte rendus ne sont pas établis par le secrétaire général après les réunions du bureau exécutif.

Recommandations

- *Mettre en place des commissions techniques formelles pour une meilleure implication des autres élus ;*
- *Etablir les procès verbaux ou comptes rendus de réunion ;*
- *Impliquer les personnes ressources susceptibles d'éclairer les propositions au niveau des commissions.*

1.1.2 Participation des citoyens à la gestion des affaires communales

Dans le cadre d'une démocratie, les populations élisent leurs représentants qui assurent la gestion de la commune et gardent un droit de regard sur la gestion des affaires locales, c'est la participation citoyenne. Les représentants des populations ont l'obligation de rendre compte à leurs mandants, c'est le principe de l'imputabilité.

1.1.2.1 Accès des citoyens à l'information

Les rencontres avec les populations locales ne sont pas régulièrement tenues à l'exception du débat public sur le budget au cours duquel les chefs de villages sont convoqués. A l'instar de ces espaces de dialogue, la commune a récemment mis en place un cadre de concertation qui regroupe les différentes catégories d'acteurs au niveau de la commune. Dans son fonctionnement, il est prévu deux réunions par an.

Les entretiens ont permis de noter que les populations ne sollicitent pas des informations sur la gestion communale tout comme le conseil ne rend pas compte régulièrement de sa gestion des affaires communales à travers des rencontres avec les populations.

1.1.2.2 Implication des citoyens dans la prise de décision

L'implication des populations dans la gestion des affaires communales est à l'état embryonnaire et devrait se renforcer avec la création de ce cadre de concertation. Cette implication existe particulièrement au niveau de la gestion des équipements hydrauliques et des périmètres irrigués villageois où les populations se sont organisées en comités de gestion chargés d'assurer la fonctionnalité des ouvrages à travers les travaux de petites réparation et

d'entretien. Pour les réparations importantes, la commune vient en appui aux comités de gestion et les prend en charge.

La participation des citoyens dans la gestion des affaires communales est un important facteur de mesure de l'état de la démocratie et de la gouvernance locale. Les entretiens réalisés, à cet effet ont permis d'apprécier le niveau de participation des citoyens dans certaines structures de gestion.

Les CGS qui sont des cadres de concertation dans le domaine scolaire, réunissent les représentants de tous les acteurs concernés par l'éducation (directeurs d'écoles, parents d'élèves, enseignants). Il ressort de l'entretien avec un des responsables du secteur éducatif de la zone qu'au niveau de Ouro Mody, il n'existe pas encore un bureau officiellement reconnu regroupant l'ensemble des acteurs de l'éducation. Les responsabilités ne sont pas clairement définies et certains responsables sont marginalisés dans les prises de décision. En réalité, on a constaté lors de l'entretien qu'il existe un chevauchement de compétences, liées à l'existence d'un seul CGS regroupant le premier et second cycle.

En matière de santé, l'ASACO regroupe les professionnels du secteur. Le rôle de cette structure est la prévention et les interventions curatives. Ainsi, elle développe diverses activités : vaccination et séances de sensibilisation au niveau communautaire. A Ouro Mody, suite à l'entretien que nous avons eu avec le chef de poste on retient que la matrone recrutée par la commune et l'infirmier sont les seuls membres de la commune. Ils sont assistés par des relais communautaires qui interviennent dans les autres communes de l'arrondissement.

La participation des citoyens dans la gestion des affaires communales, est encore très modeste ; contrairement aux professionnels des services déconcentrés de l'Etat et des élus locaux.

1-2 MISSIONS DE LA COMMUNE, ORGANISATION ET SERVICES FOURNIS PAR LA COMMUNE

1.2.1 Rappel et analyse des compétences de la commune

La loi N° 95-034 Modifiée par la loi N° 98-066 du 30 décembre 1998 portant code des collectivités territoriales du Mali, stipule en son article 14 que « le conseil communal règle par ses délibérations les affaires de la Commune, notamment celles relatives aux programmes de développement économique, social et culturel ».

La commune de Ouro Mody, à l'instar des autres Collectivités Territoriales, a pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel. Dans ce cadre, la commune met en place sa propre stratégie pour mobiliser les moyens techniques, logistiques et financiers pour offrir un certain nombre de services à sa population. Il s'agit entre autres de :

- la réalisation d'infrastructures de base notamment dans les domaines scolaire, sanitaire, hydraulique et assainissement ;
- l'installation et la gestion d'équipements marchands ;
- l'établissement des pièces d'état civil.

1.2.2 Organisation et fonctionnement des services communaux

1.2.2.1 Organisation des services communaux

Le maire est appuyé dans sa mission de gestion de la commune par des services techniques composés d'un secrétariat général, d'une régie des recettes et des dépenses et d'un bureau d'état civil. Le tableau 2 ci-dessous indique les missions et prérogatives de chaque structure.

Tableau 3 : Missions des services communaux

Acteurs	Missions/Objectifs/ Rôles et Responsabilités
Secrétaire Général	<p>Il assiste le maire dans la gestion administrative des services de la collectivité et de leur personnel. En sa qualité d'agent administratif de la collectivité, il est chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De préparer les réunions du conseil communal ; • De classer et de conserver les archives et la documentation de la commune ; • De la tenue régulière des registres • De la gestion du personnel communal ; • De la préparation des budgets et des comptes administratifs ; • D'assurer la rédaction des actes réglementaires et individuels. <p>Il participe aux réunions du conseil communal avec voix consultative et en dresse les procès verbaux.</p>
Régisseur des recettes installé en janvier 2009	<p>Ce poste était assuré par le Secrétaire général cumulativement à ses fonctions jusqu'au moment du diagnostic (22 janvier 2009). Sous la supervision du receveur local, le régisseur des recettes est chargé entre autres de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Etablissement des rôles • Le recouvrement des impôts et taxes, • La gestion des redevances provenant des services du domaine et des ventes diverses ; • La gestion des redevances provenant des prestations de services de la mairie • La gestion des transferts • Le suivi d'exécution du budget <p>Le régisseur recettes est nommé par le maire après avis du Représentant de l'Etat. Il est appuyé par les élus dans son recouvrement.</p> <p>Le régisseur dispose d'un cahier de recouvrement pour les villages, d'un bordereau d'ordre de recettes, de quittance. Après chaque versement, il est délivré un reçu par le trésor public avec la mention du nom de la partie versante, désignation des produits et montant versé.</p>
Régisseur des dépenses, installé en janvier 2009.	<p>Ce poste était assuré par le Secrétaire général cumulativement à ses fonctions jusqu'au moment du diagnostic (22 janvier 2009). Il est appuyé par le Régisseur des dépenses au niveau du Cercle de Mopti qui dispose des documents comptables.</p> <p>Le régisseur des dépenses est chargé entre autres de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion des charges du personnel (salaires et indemnités) et des autres charges de gestion courante ; • La gestion des contrats de prestation de services ; • L'exécution des achats de biens et services ; • L'acquisition de terrains et de matériels;

	<p>Chaque mandat est vérifié et visé par le contrôle financier. Le mandat est transmis à la perception pour la sortie des fonds.</p> <p>A la fin de l'année, un état récapitulatif est fait. Il s'agit d'un relevé détaillé des mandats émis et adressés à la caisse du receveur communal du 1^{er} janvier au 31 décembre.</p> <p>Il n'a pas été possible de vérifier la tenue de la comptabilité des dépenses de la commune.</p>
Bureau d'Etat civil	<p>La commune dispose</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un centre principal d'état civil à Ouro Mody • il existe actuellement un centre de déclaration dans chaque village et l'agent déclarant est tenu d'envoyer les situations tous les 15 jours au niveau du centre principal. Pour les 4 villages, il y'a 2 agents formés qui ont reçu leur décision d'affectation, les 2 autres centres attendent d'envoyer 2 nouvelles personnes en formation. Celles qui étaient envoyées n'avaient pas le niveau requis. • Pour les actes de naissance, les frais de déclaration sont à 300F et les mariages sont à 2500F pour les élus alors que la copie est à 100F pour l'acte de naissance et de décès alors que celui du mariage est à 1500F. <p>Les différents types d'état civil sont annuels. Il s'agit de registres ouverts pour les déclarations de naissances, de mariages ou de décès. Les différents types de registres sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le registre de naissance ordinaire (dernière écriture le 18/12/2008) - Le registre de mariage ordinaire (dernière écriture 12/09/2008) - Le registre de décès ordinaire (dernière écriture 20/10 :2008)

⇒ **Qualité des ressources humaines**

La mairie dispose de cinq agents (janvier depuis 2009) que sont :

- un Secrétaire général de catégorie B ;
- un régisseur des recettes de catégorie B ;
- un régisseur des dépenses B ;
- une matrone ;
- un éducateur CED.

Ce personnel est recruté par le maire avec la participation du bureau exécutif. Les services communaux ont besoin de renforcement de capacités dans les domaines suivants :

- élaboration du budget ;
- passation des marchés ;
- rédaction administrative/archivage.

⇒ **Ressources matérielles et logistiques**

La commune dispose de locaux propres de :

- 6 pièces dont une salle de délibération ;
- 4 armoires de rangement ;
- 4 bureaux métalliques ;
- 1 bureau en bois ;
- 1 banc métallique ;
- 6 chaises dont 3 en fer et 3 en bois.

Ce matériel permet déjà à la commune de fonctionner et pourrait être renforcé avec :

- du mobilier de bureau ;

- du matériel informatique ;
- 1 une moto pour faciliter les déplacements du régisseur de recettes.

1.2.2.2 Fonctionnement des services communaux

Le diagnostic de ces services a révélé des insuffisances que sont :

➤ **Au niveau du secrétariat général**

- les procès verbaux et comptes rendus ne sont pas exhaustifs et ne permettent pas d’avoir la quintessence des débats au cours des réunions du conseil ;
- les émargements des participants aux réunions ne sont pas systématiques ;
- les registre de procès verbal et de délibération ne sont pas régulièrement tenus ;
- le cahier de convocation n’est pas tenu.

➤ **Au niveau de la régie des recettes**

- le manque de moyens de déplacement pour le recouvrement ;
- la base imposable à partir de laquelle le rôle est établi n’est pas exhaustive. Le dernier recensement administratif date de 1996 ;
- le régisseur ne dispose pas d’un journal de comptabilité des recettes.

➤ **Au niveau de la régie des dépenses**

- la régie des dépenses est assurée par le Secrétaire général et le régisseur des dépenses basé au niveau du cercle de Mopti ;
- aucun justificatif de dépense n’est disponible (facture, bon de commande, bordereau de livraison ou copie des mandats de paiement) ;
- il n’y a pas de registre de comptabilité ;
- la comptabilité matière n’est pas tenu ;
- il n’y a pas de fiche d’inventaire du patrimoine de la commune.

➤ **Au niveau de l’état civil**

- les relevés périodiques des situations des faits d’état civil ne sont pas établis ;
- les recettes des déclarations sont tardivement versées au secrétaire général qui faisait office de régisseur des recettes.

Recommandations

- *Renforcer les capacités du personnel technique de la mairie (mobilisation des ressources/finances locales) pour une meilleur prise en charge des affaires locales;*
- *Tenir à jour les registres de délibération et de procès verbal ;*
- *Tenir à jour le cahier de convocation ;*
- *Améliorer la qualité des comptes rendus et des procès verbaux des réunions du conseil communal ;*
- *Etablir les situations des faits d’état civil ;*
- *Procéder à la passation de services entre le secrétaire général et les régisseurs nouvellement recrutés. Cela permettra au secrétaire général de s’occuper de ses propres missions ;*
- *Mettre en place un registre de comptabilité ;*
- *Etablir la fiche d’inventaire du patrimoine communal*
- *Ré étudier la base fiscale de la mairie ;*
- *Procéder à un recensement exhaustif des différentes sources de recettes.*

1.2.3 Etat d'exercice des compétences et niveau de services fournis par la commune

1.2.3.1 Niveau d'exercice des compétences dans les différents domaines

Avec l'entame du processus de décentralisation, les communes ont vu accroître leurs responsabilités. C'est ainsi qu'avec les nouvelles dispositions du code de l'administration territoriale, les autorités sont décentralisées et proches des citoyens. Toutefois pour mener à bien leurs missions qui sont le développement économique et social de leur localité, la commune doit veiller au bon fonctionnement de toutes ses structures. D'où la nécessité d'une gestion efficace de la commune et un processus décisionnel adapté qui prend en compte tous les acteurs du développement local.

Pour se faire, il faudrait dégager les missions à réaliser par les différentes structures communales ainsi que les voies et moyens pour y parvenir. En outre il faudrait élaborer des objectifs en tenant compte des possibilités et des moyens disponibles. Et à cet effet, le budget joue un rôle important. Les différents services et commissions doivent être davantage impliqués dans l'élaboration du budget. Des objectifs clairs doivent être assignés à chaque service et les moyens nécessaires doivent être mis à leur disposition.

La gestion de la commune sera appréciée à partir du processus de planification, des procédures de passation des marchés et de la gestion des archives

⇒ Processus de planification

La commune a élaboré un Plan de développement Social, Economique et Culturel (PDSEC) en 2005, qui est un outil de planification à moyen terme d'une durée de 5 ans. Le PDSEC élaboré avec l'appui du CCC et prenant fin en 2009 est réalisé à moitié avec l'appui de l'ANICT et les autres intervenants. Il a été élaboré de manière participative à travers des diagnostics villageois, et a été adopté par le conseil communal.

Le processus d'élaboration est bien connu par les élus et s'articule autour de :

- ✓ des diagnostics villageois ;
- ✓ des journées communautaires pour la synthèse des données ;
- ✓ la faisabilité des besoins exprimés avec l'implication des services techniques et des bénéficiaires ;
- ✓ la priorisation des actions ;
- ✓ les journées de rencontre et de restitution ;
- ✓ l'adoption par le conseil communal du plan élaboré.

⇒ Respect des procédures de passation des marchés

Le bureau exécutif se constitue en commission de dépouillement pour la passation des marchés. Il n'y a aucun arrêté de création dans les documents d'archives. Cette situation ne respecte pas les dispositions réglementaires en vigueur.

Les dossiers de consultation ne sont pas disponibles au siège de la mairie. Par rapport à cette situation, la question du respect des procédures de passation de marchés ne peut être élucidée.

⇒ **Archivage des documents**

La collecte des documents au cours des entretiens avec les services communaux ont révélé certes des efforts en matière de conservation des documents, mais aussi des faiblesses liées à la disponibilité de ces derniers.

Les documents liés aux dépenses de la commune ne sont pas disponibles au niveau de la mairie. Le renforcement des capacités du personnel en gestion administrative et archivage permettraient de corriger ces imperfections.

Recommandations

- *Organiser l'archivage des documents administratifs pour éviter la perte des informations ;*
- *Mettre en place une comptabilité matière pour un bon suivi des ressources matérielles de la commune ;*
- *Encourager les populations à s'impliquer dans la gestion de la commune ;*
- *Renforcer les capacités des membres de la commission de dépouillement en passation des marchés publics ;*
- *Renforcer les capacités des ressources humaines ;*
- *Améliorer le niveau d'équipement de la commune.*

1.2.3.2 Activités réellement menées par la commune dans le cadre du budget

La commune a offert de nombreux services aux citoyens parmi lesquels il faut retenir :

- l'administration générale notamment pour ce qui des pièces d'état civil ;
- l'aménagement de périmètres irrigués villageois ;
- l'éducation avec la construction des salles de classe, des latrines, des fournitures et matériels scolaires ;
- La santé par l'appui du comité de santé et le CSCOM en médicaments ;
- l'hydraulique avec la réalisation d'équipements (forage et puits) ;
- l'agriculture avec la réalisation de périmètres avec le programme de Valorisation des Ressources en Eau de Surface (VRES).

1.2.4 Degré de satisfaction des citoyens des services fournis par la commune

1.2.4.1 Perception des services publics communaux par les acteurs

A Ouro Mody le transfert des compétences de l'Etat aux collectivités locales dans le cadre de la décentralisation tarde encore à porter ses fruits. Les investissements réalisés en matière de services publics sont pour l'essentiel mis en place bien avant l'adoption de la politique de décentralisation. En plus, ils sont encore très insuffisants par rapport à la demande sans cesse croissante des populations en services sociaux.

1.2.4.2 Accès aux services publics

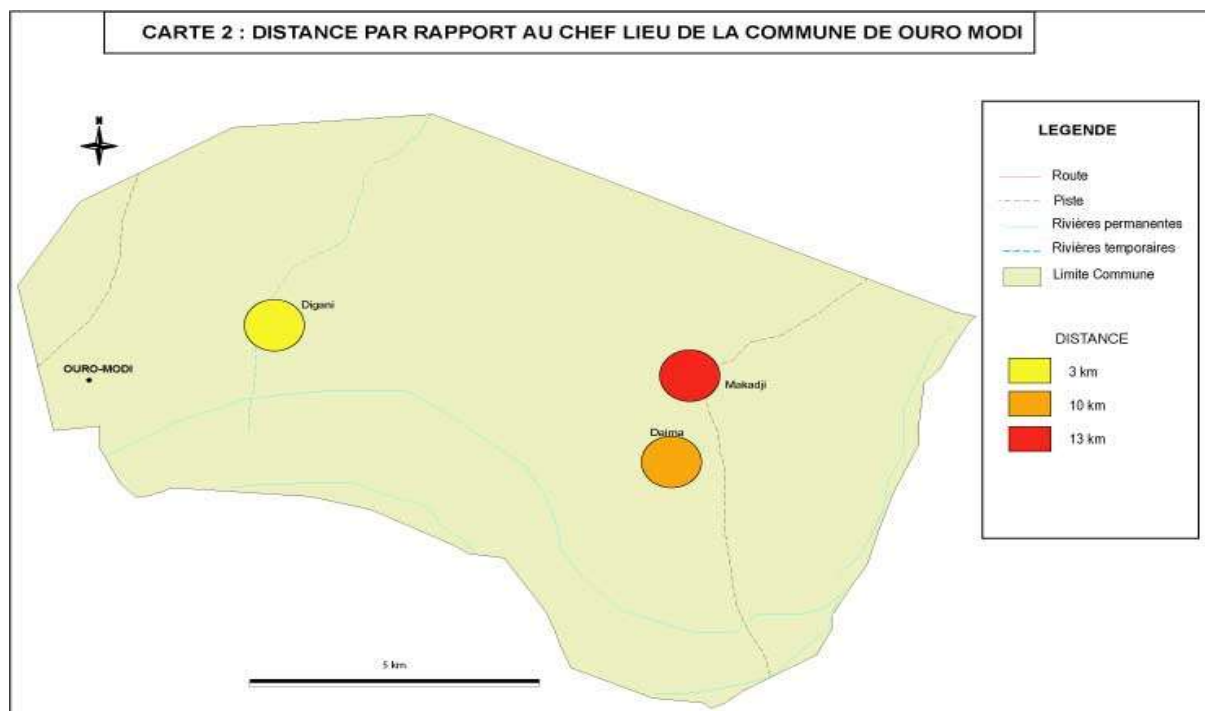
Il ressort du diagnostic que la commune rurale de Ouro Mody connaît des difficultés majeures en matière de satisfaction des besoins socio économiques des populations. En fait, l'analyse du niveau de desserte des villages révèle une forte concentration des équipements dans le village de Ouro Mody.

En plus d'être le centre administratif, ce dernier village abrite l'essentiel des équipements socio économique et commercial. Les difficultés d'accès à Ouro Mody, notamment en période de crue auxquelles s'ajoutent la position excentrée de Makadjé et Daima situés à l'extrême Ouest (voir carte) intensifient les besoins en service socio économique.

1.2.4.3 Principales attentes des citoyens non prises en compte

D'une manière générale, l'analyse du niveau de satisfaction des besoins en services socio économiques fait ressortir un certains nombre de besoins des populations qui est non pris en compte :

- l'insuffisance des équipements sanitaires notamment dans la partie ouest de la commune ;
- l'absence de marché public ;
- l'insuffisance du réseau d'adduction d'eau potable ;
- la faible couverture en équipements éducatifs qui se manifestent par l'absence d'écoles dans les villages de Daima et Digani, mais aussi le faible niveau de fonctionnalité du second cycle.



1-3 EVALUATION DE L'APPUI DES SERVICES DECONCENTRES

1.3.1 Présence des services déconcentrés

Les services déconcentrés sont représentés par la sous-préfecture, les agents des services de l'élevage, de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et des eaux et forêts.

- **Le Sous-préfet** est le représentant de l'Etat, le répondant de tous les Ministères. Dans sa mission primordiale d'impulsion du développement, il est appuyé par les Chefs de villages pour lui servir de relais au niveau local. Il forme, avec les agents des services techniques de l'Etat et les partenaires au développement intervenant dans la zone un cadre de concertation qui statue sur les programmes d'actions exécutées au niveau de la commune. Cependant, avec la mise en œuvre du processus de décentralisation, la plupart des rôles qui lui étaient jadis attribués, sont dorénavant joués par la commune.
- **Les services techniques de l'Etat** appuient les autorités communales et les populations dans tous les secteurs de développement. Leur domaine d'action varie de la santé, à l'éducation en passant par l'agriculture, l'élevage, la protection de la nature, etc.

1.3.2 Capacités des services à assurer l'appui-conseil

Ces services étatiques qui dépendent de Mopti sont présents dans la commune pour aider les autorités communales à bien remplir leur mission qui est d'encadrer les populations. Ils travaillent aussi avec les opérateurs économiques locaux dans la mise en œuvre de leurs projets de développement. Pour bien remplir leur mission, ces différents services disposent d'un certain nombre de moyens :

⇒ Moyens humains

La faiblesse numérique du personnel technique caractérise les services déconcentrés de l'Etat. En effet, tous les services sont représentés par un seul agent qui couvre souvent deux communes voisines. Cette situation entraîne généralement un retard dans l'intervention dans l'une ou l'autre collectivité et se répercute sur l'exécution des tâches et sur les résultats escomptés.

⇒ Moyens matériels

Les moyens logistiques sont insuffisants et se résument à une moto par service pour le déplacement dans les différentes localités. Cette situation associée à l'impraticabilité de certaines pistes durant certaines périodes de l'année font que plusieurs activités ne peuvent commencer à temps et sont souvent marquées par des phases d'interruption d'où un retard considérable dans la mise en œuvre de certains projets et programmes. Les locaux des services et le matériel à déployer sur le terrain font souvent défaut car le plus souvent, les services manquent de locaux dignes de ce nom et les outils de travail ne sont pas au rendez-vous dans la plupart des cas.

⇒ Moyens techniques

Les agents manquent souvent de formation dans les différentes techniques de vulgarisation qui sont constamment en évolution. Cette situation affecte fortement les résultats attendus et souvent des échecs sont observés dans plusieurs projets ou programmes notamment dans les secteurs de base de l'économie locale comme l'agriculture et l'élevage.

1.3.3 Effectivité et efficacité de l'appui technique et de l'appui-conseil

Dans le cadre de la décentralisation, les autorités locales sont responsables de leurs actes tandis que l'Etat procède au contrôle de légalité à priori ou à postériori et assure ainsi la tutelle à travers ses services administratifs. Pour ce qui concerne les communes, le Préfet, situé au niveau du cercle de circonscription a en charge cette prérogative.

Sur certaines matières notamment les budgets et comptes, les conventions, dons et legs et subventions assortis de conditions, les modalités d'application du statut du personnel, la fixation des taux, des impôts et taxes, la réglementation en matière de police administrative, les emprunts etc. les délibérations ne sont exécutoires qu'après approbation de la tutelle. Sur ces aspects, la commune est en conformité avec ces dispositions réglementaires. Les délibérations du conseil communal sont transmises à la tutelle dans les huit jours pour approbation pour éviter le blocage de ses institutions.

La tutelle qui exerce déjà son contrôle périodique pourrait aussi renforcer sa mission d'appui conseil notamment au niveau du fonctionnement du conseil communal. Le récépissé n'est pas délivré au moment de la transmission du budget pour approbation. L'exploitation de la documentation existante montre que la tutelle se limite à décharger sur le bordereau de transmission de la mairie.

La mobilisation des services techniques ne pose aucun problème quelle que soit l'approche (demande formelle ou verbale) utilisée pour bénéficier de leur appui. Ceci témoigne des bons rapports existant entre la mairie et les services techniques.

1-4 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

Les contraintes au développement sur le plan institutionnel se traduisent en termes de :

- non respect de la périodicité de la tenue des sessions ordinaires (réunions se tenant à des intervalles réduites) ;
- contenu des procès verbaux non conforme à la légalité ;
- élaboration de manière irrégulière des réunions du conseil ;
- commissions techniques non opérationnelles ;
- mauvaise gestion des documents de la mairie ;
- mauvaise tenue de la comptabilité matière du patrimoine physique communal.

II - DIAGNOSTIC DE L'ECONOMIE LOCALE

2-1 POTENTIALITES ECONOMIQUES

2-1-1 Ressources naturelles et physiques

⇒ **Ressources morpho-pédologiques**

Le relief, plat dans l'ensemble, est formé de vastes plaines argileuses et limoneuses surplombées de petites collines.

Le caractère argileux des sols et la forte teneur en limon sont liés à la situation de la commune dans le delta du Niger ; dans la mesure où les crues déposent de fortes quantités de limons et d'argiles dans les vastes plaines inondées.

Les potentialités reposent sur :

- l'importance des plaines inondées qui favorise la pratique de la riziculture, qui est la principale activité des populations ;
- la nature argileuse des sols autorisant d'importantes activités de maraîchage et de cultures pluviales dans les villages ;
- l'existence de vastes plaines inondables associée à la densité du réseau des cours d'eau qui a permis l'aménagement de canaux d'irrigation.

Quant aux contraintes, elles sont surtout liées à l'appauvrissement progressif des sols, qui deviennent très exigeants dans les traitements phytosanitaires qui sont assez coûteux. En plus l'importance du cheptel limite les capacités d'exploitation des terres disponibles.

⇒ **Ressources végétales**

La commune de Ouro Mody, située en zone sahélienne, est caractérisée par son aridité. Ainsi, la végétation est constituée d'une steppe clairsemée dominée par les espèces suivantes : *acacia radiana*, *acacia seyal*, *acacia sénégaleensis*, *boscia sénégaleensis*, *commiphora*, *tabaica* etc. On rencontre aussi des essences caractéristiques du sud : *Butyrosmun parki*, *Lanca acida*, *Adansonia digitata*, *Selerocarya birréa*, *Tamarindu indica* et beaucoup d'*Acacia albida*.

Les potentialités végétales :

- l'exploitation du bois de chauffe qui est la principale source d'énergie des ménages ;
- les ressources végétales entrent aussi dans le cadre de construction et de réhabilitation des habitations ;
- elles constituent surtout des ressources fourragères très importantes pour l'élevage.

Les contraintes sont liées à la dégradation de l'environnement qui se manifeste par une exploitation anarchique des ressources forestières malgré la mise en place de Brigades de surveillance dans les villages. En plus on constate le surpâturage, car les fourrages disponibles ne peuvent satisfaire le cheptel de la commune.

⇒ **Ressources en eau (eau de surface et eau souterraine)**

La commune de Ouro Mody est située dans une zone sahélienne où la moyenne pluviométrique annuelle, variable d'une année à une autre et généralement mal répartie, tourne autour de 200 mm. Toutefois, la situation de la commune dans la partie inondée du cercle entraîne la présence d'un réseau de cours d'eau très dense.

Les potentialités en eau se résument ainsi :

- le fleuve Niger qui coule dans le sens Est-ouest constitue une sorte de frontière naturelle au sud de la commune de Ouro Mody,
- le sirki, bras du Niger, coule dans la moitié Est de la commune suivant un sens Nord-sud ;
- le sono, bras du Niger circule dans la partie occidentale de la commune dans le sens Nord ;
- les mares Déba (à Makadji), Nawré samaye (Ouro Mody), Nawal toumou (Digani), Moutéba (entre Digani et Mourra), Thiala (Ouro Mody), etc. constituent d'importantes zones de pêche ;

Les contraintes résultent surtout des aléas pluviométriques qui affectent le régime fluvial, la fonctionnalité des puits et forages et surtout les cultures sous pluies dans la zone exondée, ainsi que les activités de pêches notamment dans les mares.

Synthèse des contraintes et potentialités naturelles de la commune :

La commune de Ouro Modi dispose d'un potentiel naturel qui peut soutenir son développement local. Mais, la mise en valeur de ces potentialités est handicapée par des contraintes majeures. Il s'avère dès lors indispensable de prendre en compte les grands défis du développement durable qui passe nécessairement par :

- *le renforcement de la maîtrise de l'eau par les barrages, les retenues d'eau ;*
- *la protection de la végétation, notamment les espèces en voie de disparition ;*
- *la protection des sols vulnérables par des techniques appropriées.*

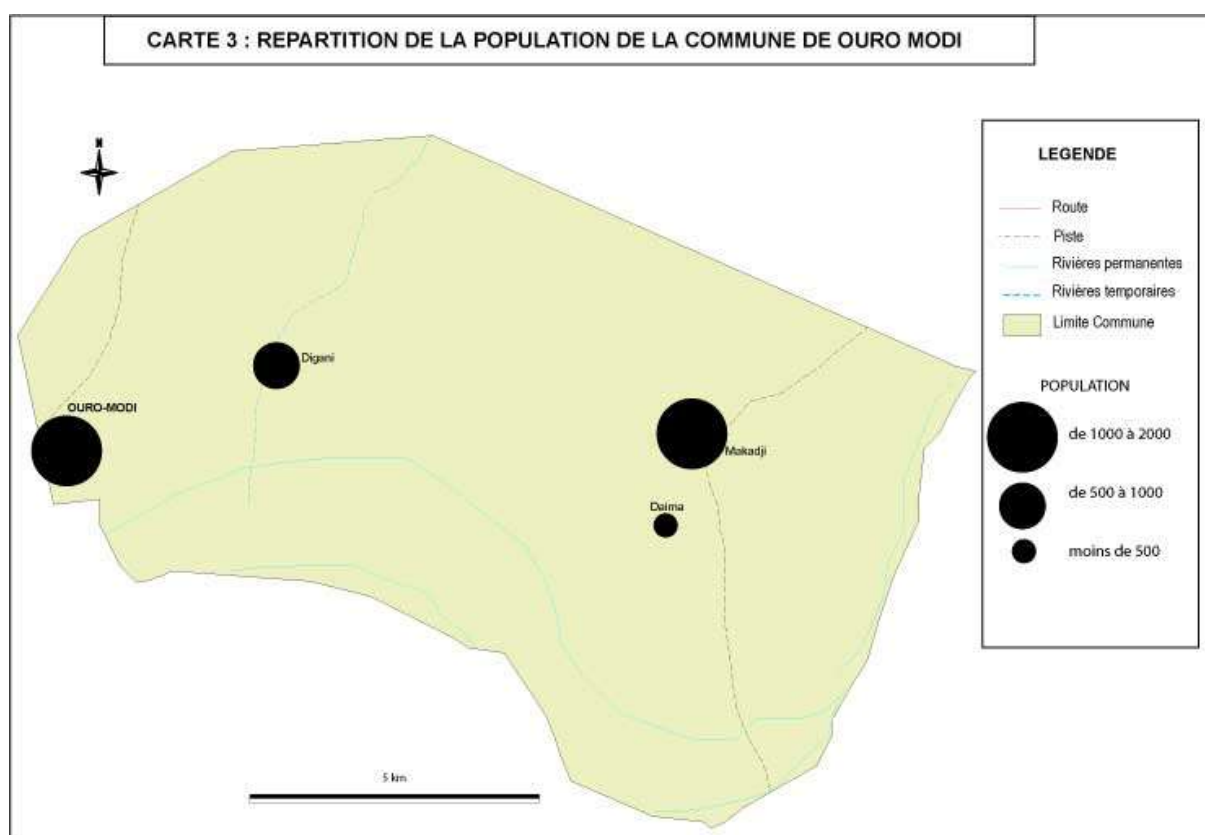
2.1.2 Ressources humaines

⇒ **Occupation spatiale de la commune**

La commune de Ouro Mody qui regroupe au total 4 villages, compte une population de **4.083** habitants. Avec une population de 1020 habitants en moyenne par village, la commune se caractérise par une situation démographique relativement forte. Cette situation cache cependant quelques disparités, l'analyse de la répartition démographique montre une importante concentration démographique à Makadji et Ouro Mody, avec des tailles démographiques respectives de 1760 à 1096 habitants. Ces deux localités concentrent à elles

seules près de 70% de la population communale. Les autres villages, à savoir Digani et Daima comptent respectivement 934 et 293 habitants.

L'étude de l'évolution démographique révèle que la population n'a pas beaucoup évolué, elle a subi une légère croissance. En effet, d'un effectif total de 3871 habitants en 2006, elle est passée de 4083 habitants en 2008. Selon les projections statistiques, la commune doit atteindre 4309 habitants en 2010.

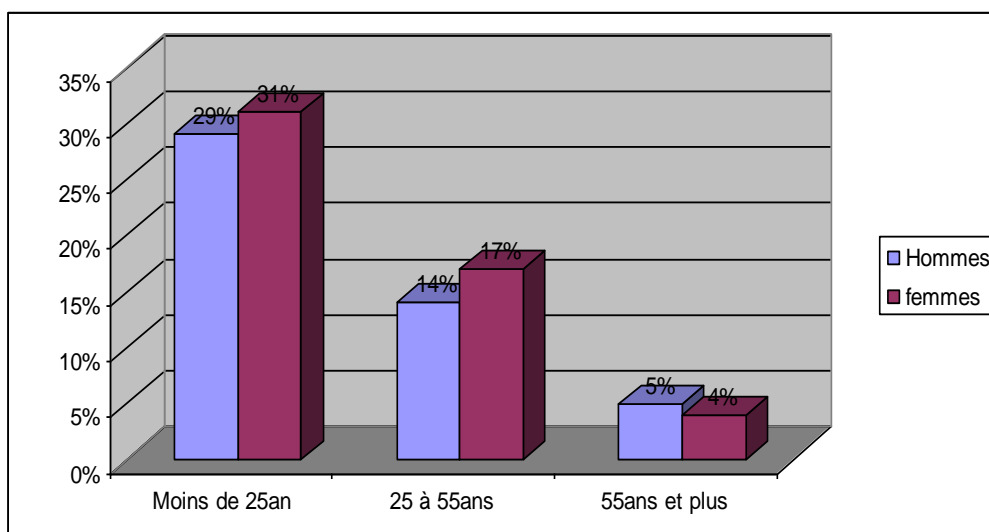


La superposition du poids démographique avec le niveau d'investissement des villages (voir la carte des équipements) montre que le village de Makadji qui est le plus peuplé et le plus excentré de la commune se caractérise par son niveau de desserte en service socio économique. Situé à 13 km du chef lieu, Makadji ne dispose pas de structure sanitaire, malgré sa taille démographique (près de 2000 habitants) et son enclavement.

⇒ Profil par âge et par sexe

Le graphique suivant révèle que la population de la commune de Ouro Mody est fortement dominée par les jeunes. Les personnes âgées de moins de 25ans représentent 60% de la taille démographique de la commune. Les adultes de plus de 25ans et les vieux de plus de 55ans constituent respectivement 31% et 9% de la population totale avec une légère supériorité des femmes. L'analyse de la structure par sexe met en exergue l'importance des femmes qui représentent 52% de la population, contre 48% pour les hommes.

Graphique 4 : Répartition par âge et sexe de la population



Source : Estimation DRSIAP-M Base DNSI RGPH avril 1998

La commune de Ouro Mody présente un dynamisme démographique qui se manifeste par la jeunesse de la population et l'importance des femmes dans la tranche d'âge des moins de 50ans.

Synthèse du potentiel démographique de la commune

La jeunesse de la population de Ouro Modi constitue un atout non négligeable pour le développement local présent et futur. Elle peut servir de main d'œuvre en quantité abondante. Cependant l'apport de cette jeunesse n'aura de valeur que si les points suivants sont tenus en compte par les autorités communales :

- *Minimiser le mouvement d'exode des jeunes vers les centres urbains ;*
- *Lutter contre l'incivisme des jeunes en les sensibilisant et les impliquant dans certaines actions de la commune ;*
- *Appuyer la jeunesse dans leur entreprise de développement.*

2.1.3 Principales activités économiques

2.1.3.1 Les activités du secteur agro-sylvo-pastoral

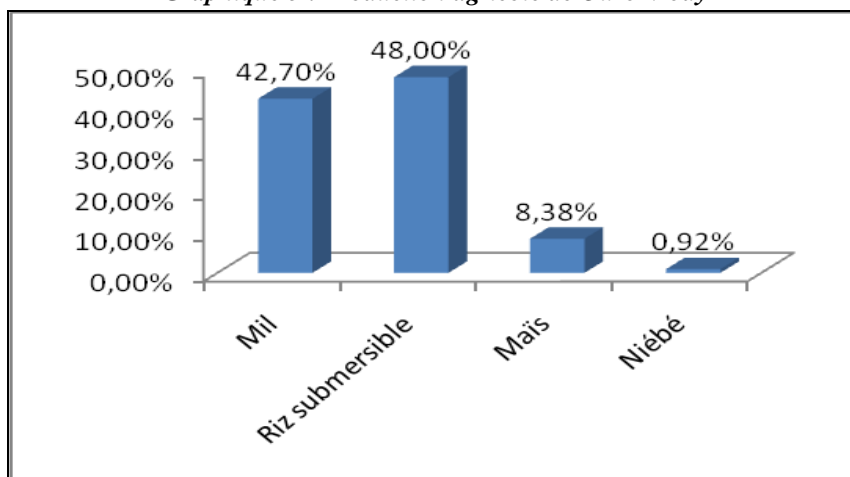
⇒ La production agricole

L'agriculture occupe le devant des activités économiques locales et bénéficie de conditions favorables à son développement :

- disponibilité de terres de cultures dominées par de vastes plaines inondables ;
- disponibilités de ressources humaines très actives ;
- existence de ressources hydrologiques très abondantes ;
- aménagements de canaux d'irrigation dans les plaines de Ouro Mody et Daima par CARE Mali ;
- réalisation de six (06) ponts de retenus d'eau entre les villages de Ouro Mody et de Digani.

L'exploitation des vastes plaines inondées favorise la culture du riz (48,00%) qui est la principale spéculation de la commune. Les autres spéculations cultivées dans la commune occupent des superficies limitées ; il s'agit, du mil (42,78%), du maïs (8,38%), du niébé (0,92%) et du gombo, exploités dans les terres exondées durant la saison des pluies.

Graphique 5 : Production agricole de Ouro Mody



Source : Enquête SAFIC, janvier 2009

Le maraîchage est également pratiqué, dans la commune, par des femmes sous forme d'exploitation collective. Les femmes réunies dans des groupements bénéficient de l'appui du GRAT qui œuvre beaucoup pour la promotion et le développement des activités maraîchères dans la zone inondée du Cercle de Mopti. Ainsi, un périmètre maraîcher d'1ha est aménagé pour le compte du groupement des femmes « Waldé beldo hooré » de Ouro Mody. Divers types de légumes sont produits dans ces exploitations maraîchère : oignons, patates, tomates, salades, pommes de terres, etc.

L'agriculture qui constitue un des piliers du développement économique local souffre de sa forte dépendance à la pluviométrie, d'autant que la culture dominante reste le riz qui nécessite de l'eau en abondance. Ainsi, avec les péjorations climatiques connues ces dernières années et qui se manifestent par des déficits pluviométriques sensibles, on note de plus en plus le retrait précoce des crues dans les plaines rizicoles. il se pose un réel besoin de maîtrise et de gestion de l'eau pour mieux profiter des énormes potentialités naturelles.

⇒ La production animale

L'élevage est caractérisé par un cheptel assez diversifié, composé d'ovins, de caprins, de bovins et d'asins. Cet élevage de type extensif et transhumant, est pratiqué par les peulhs très présents dans cette partie du Mali. L'activité se caractérise par un déplacement saisonnier du bétail, à la recherche de meilleurs pâturages. Cette situation s'explique par l'insuffisance des fourrages par rapport à la taille importante du cheptel de la commune. C'est là où se trouve toute l'explication des migrations de troupeaux vers les bourgoutières dans le delta intérieur du Niger en saison sèche, et vers Douentza pendant la saison pluvieuse.

On retient du diagnostic que la commune compte beaucoup de troupeau mais non entretenu du fait de la vétusté du parc vétérinaire.

⇒ **Production halieutique**

La pêche qui est une pratique très développée trouve des conditions naturelles favorables à son épanouissement. Le Niger et ses deux bras, à savoir le Sirki et le Sono ; auxquels s'ajoutent les nombreuses mares notées en période pluvieuse, procurent beaucoup de ressources halieutiques aux populations. Les petits barrages de retenus d'eau mis en place par CARE Mali contribuent à augmenter les productions. Toutefois, la production de la commune est difficilement estimable vu que les statistiques sont au niveau cercle et ne permettant pas de faire la part de chaque collectivité.

Il ressort du diagnostic que des contraintes majeures entravent les activités de pêche dans la commune de Ouro Mody :

- les barrages de retenus d'eau qui favorisaient le développement de la pêche sont actuellement en ruine ;
- les mares poissonneuses qui existent dans le territoire communal sont victimes d'une surexploitation du fait de la forte présence de pêcheurs migrants ;
- les pêcheurs migrants utilisent, clandestinement, des filets qui épuisent les ressources halieutiques malgré la surveillance des mares.

⇒ **Production et exploitation forestière**

La production et l'exploitation forestière sont peu développées dans la commune de Ouro Mody. La production annuelle pour l'antenne de Mopti central, de Socoura, de Koubaye, de Ouro Mody et de Salsalbé s'élève à 1037 serres de bois morts (bois de chauffe) et 1149 QM (Quintal métrique) de charbon de bois. Le bois de service et d'œuvre sont également produits, avec en moyenne 10700 unités et 28 pieds d'arbre par an.

⇒ **Chasse et autres activités de cueillette**

La chasse et la cueillette sont deux activités traditionnelles en voie de disparition du fait de la dégradation de l'environnement. Toutefois, la cueillette se pratique encore par les femmes et les enfants dans certains endroits de la commune et consiste à recueillir des fruits sauvages qui sont consommés localement ou vendus dans les différents marchés. La production locale est mal connue car la filière n'est pas tellement officielle et de ce fait, ne fait pas l'objet d'attention de la part des services de protection de la nature.

2.1.3.2 Les activités du secteur non agricole

⇒ **Commerce**

Le commerce occupe une part importante de la population active de la commune de Ouro Mody. En plus des propriétaires des points d'échanges (boutiques) ; beaucoup de personnes exercent des activités commerciales. Il s'agit généralement de femmes qui sillonnent les foires pour la vente de matières premières locales : céréales, légumes, produits de l'élevage, produits halieutiques, ainsi que des produits artisanaux.

L'absence de marché dans la commune constitue un handicap majeur dans la mesure où ça compromet les activités commerciales par la voie desquelles devraient passer la valorisation des produits locaux.

⇒ **Transport**

Le transport est très peu développé et l'enclavement constitue le principal handicap pour le développement socio-économique de la commune. On note une absence de pistes praticables et de véhicules de transports. Néanmoins, d'autres moyens de transport existent comme les motos, les charrettes et les pirogues et permettent de relier les différentes localités.

⇒ **Tourisme, loisirs et hébergement**

Ces différents secteurs occupent peu de place dans l'activité socioéconomique locale. Le tourisme et l'hébergement sont des secteurs peu connus par les populations car aucune activité touristique ou un site d'hébergement n'ont été mentionnés durant les enquêtes de terrain.

Le secteur des loisirs se limite aux activités sportives comme le football et les manifestations comme les mariages ou baptêmes.

⇒ **Mines, industrie, artisanat**

Les mines et l'industrie sont inexistantes sur le territoire communal de Ouro Mody sans doute par absence de prospection du sous sol et de la faiblesse de la production agricole qui ne permet pas la mise en place d'une industrie locale.

L'artisanat constitue un autre potentiel économique non négligeable de la zone. Les enquêtes ont montré la pratique de diverses activités artisanales telles que : la vannerie, le tissage, la poterie et la forge surtout dans le gros village de Makadji.

Ces activités demeurent importantes dans la mesure où elles procurent des revenus supplémentaires aux populations concernées. Mais, la principale contrainte au développement de ces activités est le manque d'organisation des acteurs locaux qui ont peu de moyens tant financiers que matériels.

⇒ **Dynamique foncière et immobilière**

Le secteur foncier et immobilier garde un caractère traditionnel même s'il existe une tendance évolutive vers le modernisme. En effet, la structuration des localités montre, une organisation spatiale concentrique où les champs entourent les habitations qui sont groupés autour d'un noyau originel qui concentre l'essentiel des maisons.

La dynamique foncière dans la commune se limite aux terres agricoles. La présence de parcelles aménagées pour la riziculture fait l'objet d'une grande attention de la part des populations. En effet l'étroitesse du territoire communal fait que les superficies cultivables même si elles sont importantes aujourd'hui, risquent de se réduire avec la pression démographique et la dégradation des conditions climatiques. Ainsi, les terres qui se

transmettent de père en fils sont soigneusement conservées par les propriétaires pour une utilisation future.

L'organisation spatiale de l'habitat dans la commune montre une disposition assez concentrique du bâti. En effet, aucun plan de lotissement ne définit les villages où les habitations sont groupées autour de la place centrale qui renferme la mosquée. Toutefois, au niveau du chef lieu Ouro Mody l'habitat est plus ou moins bien organisé avec une nette séparation entre les maisons et les services. Toutefois, la disposition des maisons fait que les ruelles sont mal dessinées.

Le secteur immobilier n'est pas très développé et le bâti est composé essentiellement de bâtiments en banco ou en semi dur avec des matériaux locaux pour la plupart. Les constructions en dur avec des matériaux importés sont l'œuvre de l'Etat ou de la mairie à travers les écoles ou le CSCOM, mais aussi de quelques rares particuliers. Les constructions à usage de location sont pratiquement absentes ce qui fait que la dynamique immobilière est faible.

2.1.4 Les leviers de la croissance et du développement économique

L'économie de la commune repose essentiellement sur les activités du secteur primaire qui bénéficient d'atouts favorables à leur développement. Ainsi, l'agriculture, l'élevage et la pêche occupent de manière directe ou indirecte l'essentiel des bras valides de la commune. Ces trois secteurs pourraient bien porter la croissance et le développement, si les moyens matériels, financiers et techniques sont améliorés pour rendre le niveau de production plus élevé et générer des surplus pour la commercialisation dont les revenus seront réinvestis dans d'autres secteurs comme l'embouche ou le petit commerce.

Les populations de la commune s'adonnent au commerce qui leur procure des revenus non négligeables. Les activités commerciales occupent, une importante partie de la main d'œuvre disponible ; mais le problème majeur reste l'absence de marché dans la commune ; d'autant plus que les populations ne maîtrisent pas les techniques de transformations et de conservation des produits périssables issus des activités maraîchères, de la pêche et de la production animale. Il importe de développer des stratégies de valorisation des productions locales.

2-2 DYNAMIQUE DES PRINCIPAUX ACTEURS LOCAUX EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCALE

2.2.1 Principaux acteurs potentiels du développement économique

Le capital social est constitué par l'ensemble des liens sociaux et de solidarité existant entre les acteurs partageant le territoire. Il se manifeste à travers la dynamique organisationnelle, l'apport des femmes dans le développement local et leur implication dans la prise de décision, mais aussi la nature des liens sociaux existants entre structures communautaires. Il

constitue un important baromètre d'appréciation du climat social local, et en même temps un facteur incontestable du développement local durable.

2.2.1.1 La dynamique associative

Le diagramme de venn déroulé à Ouro Mody et les fiches de collectes administrées au niveau des personnes ressources des villages, ont permis d'identifier 7 structures associatives (juridiquement reconnues). Le tableau présenté en annexe montre la proportionnalité de ces structures selon le genre et suivant les différents villages.

Les structures associatives sont présentes dans chacun des quatre villages de la commune. Elles constituent des cadres d'expression et de participation des populations au développement local. D'une manière générale, la finalité des structures de base est de favoriser et de contribuer à la promotion d'un développement local harmonieux. Diverses activités sont menées par ces structures :

- activités génératrices de revenus, comme le maraîchage, la pêche et l'embouche bovine ;
- entretien des canaux d'irrigation pour mieux alimenter les plaines inondables ;
- réparation des puits traditionnels ;
- et la sensibilisation des populations dans les domaines de la santé.

Par ailleurs, l'intervention de structures extérieures est venue accompagner cette dynamique associative. Il s'agit de partenaires d'appui au développement composés de projets/programmes, d'ONG et de structures étatiques qui interviennent sur le plan financier, technique et matériel dans les domaines aussi variés que l'éducation, l'hydraulique, les secteurs primaires, bref tous ceux qui concourent à la réduction de la pauvreté. Ainsi, une dizaine de partenaires soutiennent des activités de développement dans la commune de Ouro Mody à travers le canal du conseil communal, du tissu associatif et des services techniques décentralisés.

Au-delà de la plus value financière de ces appuis, c'est un moyen de renforcement et de pérennisation du capital social au niveau de la commune de Ouro Mody.

2.2.1.2 Prise en compte des aspects de genre

Dans l'analyse genre, trois composantes ont été prises en compte pour apprécier le niveau d'implication dans les différentes activités et le niveau d'accès et de contrôle de chaque sexe :

- la répartition des tâches entre les deux sexes ;
- l'accès aux instances mixtes et aux postes de prise de décisions ;
- l'accès et le contrôle des ressources.

⇒ **Calendrier saisonnier et journalier**

Le calendrier saisonnier montre l'importance du temps d'occupation des femmes. Les travaux de production, de reproduction et communautaires sont les principales activités qui mobilisent les femmes et ce durant toute l'année.

La présence des femmes dans les activités menées à Ouro Mody reste non négligeable. En réalité, celles-ci jouent un rôle très important dans la promotion de l'économie locale ; et, demeurent les principales actrices du développement économique. Regroupées dans des structures associatives, les femmes s'adonnent beaucoup aux activités productives telles que le commerce, le maraîchage, les tontines, etc. Elles pratiquent aussi l'embouche et se chargent de la commercialisation des produits halieutiques et ceux dérivés de l'élevage. Les hommes sont très souvent occupés par la riziculture et l'élevage extensif qui demandent un temps de travail assez important.

En ce qui concerne les activités de reproduction, à savoir travaux domestiques, collecte de bois de chauffe, moulinage des céréales, collecte de l'eau, etc. elles sont entièrement effectuées par les femmes. Ces activités nécessitent un temps de travail très important et occupent une part importante du quotidien des femmes.

Les travaux communautaires notés dans la commune regroupent les hommes et les femmes ; elles concernent les activités de nettoyage menées après le retrait des crues et la construction de banco.

⇒ **Participation quantitative et qualitative dans des groupes et instances décisionnelles au niveau de la commune**

L'accès aux instances de prise de décision par les femmes se mesure à travers les associations mixtes.

Le diagnostic des structures sociales (CGS, ASACO), et politique (Conseil communal) fait ressortir un faible niveau d'implication des femmes dans les instances de prise de décisions communautaires. Représentées avec un nombre assez limité, les femmes présentes dans ces structures sont marginalisées.

⇒ **Accès et contrôle des ressources**

L'accès à une ressource peut se définir par la possibilité d'en faire usage et le contrôle, la capacité et le pouvoir d'en définir l'usage. En ce qui concerne l'accès aux ressources agropastorales, il est très limité pour les femmes et illimité pour les hommes. Alors que pour les ressources en eau (Puits des projets pour le maraîchage) et forestières (produits forestiers), l'accès est sans limite pour les deux sexes. Quant aux ressources financières, l'accès et le contrôle dépendent de la provenance de ces ressources. La femme a le contrôle des ressources tirées de ses activités productives, alors que celles issues des activités classiques (agriculture, pêche et élevage) sont gérées et distribuées par l'homme.

2.2.1.3 Les rencontres et liens intercommunautaires

Ouro Mody qui veut dire localité du Maître ou du Guide a connu une stabilité politique au XIX^{ème} siècle, avec l'arrivée de Cheikhou Amadou qui a permis aux autochtones de l'époque d'échapper aux pillages et de se sédentariser. Celui-ci parvint à créer une forte cohésion sociale entre les populations du terroir. L'utilisation du diagramme de venn montre que les populations de la commune de Ouro Mody conservent jalousement cette tradition qui

constitue un atout de taille pour prétendre à toute activité de développement. Ainsi, Les rencontres et liens intra-communautaires sont perceptibles à plusieurs niveaux :

- une coexistence historique des différentes ethnies qui composent la commune ;
- un tissu associatif dense et diversifié;
- des activités communautaires, telles que la construction de maisons, et le désensablement des canaux d'irrigation après le retrait des crues, mobilisent toutes les catégories de la population communale.

En somme la forte capacité de mobilisation des populations montre l'énorme potentiel social qui existe dans la commune de Ouro Mody. Elle constitue un levier humain et social sur lequel peut s'appuyer l'impulsion du développement. Mais pour mieux profiter de cette cohésion sociale, il importe de :

- multiplier les partenaires externes pour financer les activités des populations ;
- mettre en place un cadre de concertation locale qui réuni tous les acteurs de développement.

2.2.2 Dynamique entrepreneuriale

Les populations de la commune rurale de Ouro Mody ne sont pas très dynamiques en matière d'entrepreneuriat local. Les rares initiatives développées dans ce sens concernent les activités génératrices de revenus qui restent l'apanage des femmes réunies en groupement dans le cadre du maraîchage, de l'embouche et du petit commerce.

Cependant, ce faible dynamisme entrepreneurial est de caractère informel par ses pratiques et les moyens financiers, matériels et techniques font souvent défaut limitant fortement le rendement des activités.

Il serait important de s'appuyer sur la dynamique associative existante et les énormes potentialités humaines et naturelles, pour jeter les bases d'un entrepreneuriat local efficace et productif.

2.2.3 Accessibilité aux institutions de financement

2.2.3.1 Structures bancaires

Aucune banque n'est implantée dans la commune de Ouro Mody. Les agences ou représentants bancaires sont un peu éloigné de la commune. Parmi ceux-ci, La BNDA qui constitue l'une des structures bancaires destinées au monde rural malien. Créé en 1981 pour financer l'agriculture, elle octroie des crédits pour l'achat d'intrants et d'équipements agricoles. Il existe à Sévaré d'autres banques potentielles pour la commune dont la BMS qui est aussi très proche du monde rural. D'une manière générale, ces structures bancaires peuvent constituer un atout indispensable si les conditions d'octroie sont adaptées aux possibilités des particuliers et autres acteurs associatifs et institutionnels.

2.2.3.2 Réseaux de micro- finance

Le Système Financier Décentralisé (SFD) est densément parsemé sur le territoire malien, avec en 2006, 534 structures recensées. Il est composé majoritairement de mutuelles, mais aussi de réseaux de caisses villageoises d'épargne et de crédit autogérées et enfin de sociétés anonymes. Cependant, aucune structure de ce genre n'intervient actuellement dans la commune de Ouro Mody.

2.2.3.3 Autres systèmes financiers

Les autres systèmes financiers sont composés de projets ou programmes, initiés par les partenaires techniques et financiers, d'ONG et de structures étatiques. Au-delà des réalisations sectorielles de réduction de la pauvreté par l'intermédiaire du conseil communal ou directement par les populations, ces structures variées constituent un important capital financier pour la commune de Ouro Mody ; parce qu'elles interviennent dans la micro-finance. Deux partenaires au développement pratiquent du micro-credit :

- GRAT qui a financé les femmes de l'association « Beldo hooré » de Ouro Mody dans le domaine du maraîchage ;
- CARE Mali intervient dans la lutte contre la pauvreté en investissant dans des secteurs productifs comme l'agriculture et la pêche. Il intervient aussi dans les activités des femmes de l'association « Jam waari » de Ouro Mody dans le cadre d'appui conseil et de formation en gestion des ressources financières.

2.2.4 Encadrement et appui technique aux opérateurs économiques locaux

Les opérateurs économiques locaux, à savoir les structures associatives qui s'activent dans des activités génératrices de revenus, ont bénéficié pour la plupart de soutien financier pour mener à bien leurs activités. Mais, on constate que les partenaires qui injectent des fonds n'assurent pas l'encadrement et l'appui technique nécessaire afin de permettre aux opérateurs d'être plus aptes à gérer les investissements et à pérenniser les acquis. On assiste généralement à une faillite des projets et programmes après le retrait des bailleurs de fonds.

2.2.5. Accessibilité et approvisionnement en intrant externe

L'accessibilité et l'approvisionnement de la commune en denrées de tout genre posent problèmes aux populations. En effet, l'absence de marché vient accentuer cette situation d'enclavement de la commune et de ce fait les produits de première nécessité manquent considérablement, ce qui favorise l'inflation. Les principaux produits recherchés par les populations sont les produits manufacturés, les céréales et les poissons séchés ou fumés. Pour palier ce déficit en denrées, les populations se rendent dans les marchés des communes voisines pour s'approvisionner.

2.2.6. Accessibilité aux marchés et à l'information commerciale

L'accessibilité aux marchés constitue une énorme difficulté pour les populations de la commune de Ouro Mody. Les pistes sont impraticables pendant une bonne partie de l'année et les véhicules de transport sont très rares. Cette situation fait que les seuls moyens de transport permettant de faire les déplacements dans la commune ou vers l'extérieur sont constitués par les charrettes, les pirogues et les motos. Ainsi, l'accès aux marchés extérieurs est rendu possible par ces différents moyens de transport qui malgré l'état de dégradation des pistes parviennent à relier les différents endroits.

2.2.7 Etat des relations entre l'institution publique communale et le secteur privé local

L'institution publique communale s'implique faiblement dans la vie économique locale. En effet, hors mis les relations à travers les services techniques qui sont présents pour aider la commune à gérer ses affaires courantes, les relations avec le secteur privé sont très faibles voir inexistantes. L'initiative privée n'implique pas les autorités communales hors mis dans le cadre administratif. Les différentes associations ou coopératives travaillent souvent sans aucune relation avec l'institution publique communale. Cette situation entraîne souvent des problèmes notamment dans l'intervention des partenaires au développement qui veulent évoluer dans un cadre formel.

2-3 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN ÉCONOMIQUE

Le potentiel du développement local de la commune s'apprécie en termes de capital naturel et social.

⇒ Le potentiel naturel

La commune de Ouro Mody, regorge de ressources naturelles capables d'impulser un réel développement local. La situation de la commune dans une zone deltaïque et l'abondance des terres arables, favorisent le développement de divers types d'activités :

- l'agriculture en toutes saisons, grâce aux sols argileux et limoneux relativement riches, mais également à la réalisation de canaux d'irrigation ;
- la pêche à travers le Niger, le sono, le sirki, et les nombreuses mares, mais aussi à travers les barrages de rétention d'eau mis en place par CARE Mali ;
- l'exploitation forestière grâce à l'existence de variétés d'espèces végétales.

⇒ Les ressources humaines

L'une des principales forces de la commune de la commune de Ouro Mody est sans doute l'existence de ressources humaines très dynamiques qui peut s'expliquer par :

- la forte tradition de la commune en matière d'éducation, l'introduction de l'enseignement scolaire à Ouro Mody remonte en 1964 ;
- la jeunesse de la population ;

- la forte capacité de mobilisation des populations qui ont acquis beaucoup d'expériences à travers les projets développés par les partenaires externes.

❖ **Les contraintes**

L'analyse des contraintes de l'économie locale permet de voir sous l'angle sectoriel toutes les potentialités existantes en faisant ressortir les limites de leur exploitation. Il consiste aussi à explorer les pistes potentielles laissées pour compte, les valoriser pour en faire de véritables leviers de développement local.

- **Facteurs naturels** : insuffisance d'eau due aux aléas climatiques qui se manifeste par :
 - le retrait précoce des crues ;
 - l'insuffisance des superficies cultivables (faible inondation des plaines) ;
 - insuffisance des pâturages et des ressources halieutiques.
- **Facteurs techniques** :
 - l'insuffisance de matériel de production et utilisation archaïque de celle-ci : octroi de bœufs de labour, de charrues, de chevaux, de matériel de pêche, mais aussi forte orientation sur les techniques modernes agricoles et piscicoles ;
 - l'épuisement des ressources halieutiques avec l'usage de filets non recommandés : renforcer le système de surveillance des mares ;
 - l'enclavement de la zone compromet toutes activités commerciales par la voie desquelles devraient passer la valorisation des produits locaux : l'absence d'équipements marchands comme le marché trouve toute son explication dans ce facteur.
- **Facteurs financiers** : Pauvreté des ménages, par conséquent carence de moyens pour le financement des activités de production.

III - DIAGNOSTIC FISCAL ET FINANCIER

3-1 MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES

L'audit des ressources financières de la Commune de Ouro Mody sera axé sur le descriptif des différentes sources de recettes, d'une part et d'autre part, leur degré de mobilisation.

3.1.1 Chaîne fiscale, procédures d'assiette et de recouvrement des impôts et taxes locaux

En matière d'émission des impôts et taxes, tout le processus est assuré par les services de la Commune, notamment la régie des recettes, sous le contrôle du service des impôts et de la Tutelle. En effet, par souci d'alléger le système fiscal et surtout pallier le déficit en moyens humains, matériels et logistiques des services fiscaux et financiers de l'Etat, il a été institutionnalisé la mise en place de régies de recettes dans les communes. Le régisseur des recettes est ainsi un agent communal chargé des opérations de recensement des contribuables en vue de faciliter l'émission des rôles, qui se fait annuellement, selon les procédures en vigueur.

Globalement, l'appui du service des impôts peut se structurer ainsi :

⇒ *Accueil et recensement :*

- *Assister les contribuables*
- *Enregistrer les déclarations*
- *Et enfin Recenser les contribuables de leur ressort*

⇒ *Emission et documentation :*

- *Instruire les documents en matière d'assiette*
- *Confectionner les rôles d'impôts, les états de liquidation en ce qui concerne les centres non encore informatisés.*

⇒ *Encaissement et recouvrement :*

- *Vérifier l'exactitude des renseignements fournis par les contribuables*
- *Recevoir les paiements des contribuables, enregistrer les paiements et établir les quittances*
- *Préparer les états de versement des recettes.*

Après recensement et remise des rôles au Préfet du Cercle, ce dernier les envoie au service des impôts pour vérification. Après vérification, le service des impôts délivre un quitus au Préfet qui approuve le document donnant ainsi l'aval au service de la commune pour l'exécution des recouvrements.

Il convient de signaler que l'émission des rôles se fait sur la base d'une révision périodique des matières imposables. Et, il ressort des entretiens avec les personnes ressources de la Commune que la base de révision des rôles est constituée des résultats du recensement

général de la population de 1998. Ce qui constitue un handicap majeur en matière de maîtrise et de gestion du potentiel fiscal de la Commune.

3.1.2 Performances de mobilisation des ressources

La gestion des ressources financières de la commune est assurée par le Maire qui est l'ordonnateur du budget communal. Pour lui faciliter la tâche, le Conseil Communal a mis en place des services qui appuient le Maire dans l'exécution de ses fonctions. Il s'agit :

- des services communaux, que sont :
 - le secrétariat général ;
 - les régies de recettes et de dépenses.

3.1.2.1 Potentiel fiscal, rendement potentiel et rendement actuel de la fiscalité locale

Les ressources de la Commune rurale de Ouro Mody sont principalement composées de :

- des impôts et taxes, notamment la TDRL, les taxes armes et bétail, la taxe voirie et les vignettes sur les cycles à moteur ;
- des prestations de services de la mairie, essentiellement en matière de fournitures de services à caractère administratif ;
- les ITS, les taxes sur les moulins, sur les embarcations, sur les autorisations de construire et taxes charrettes.

⇒ Potentiel fiscal de la commune :

Pour rappel, le diagnostic des impôts locaux pour la période 2003-2007, a révélé un niveau satisfaisant de recouvrement par rapport aux émissions, de l'ordre de 60%. Il convient de signaler que sur les recettes par grandes masses significatives, le recouvrement de toutes les sources de recettes n'est pas effectif. En effet, sur la période 2003-2007 :

- pour les impôts et taxes, seule la TDRL et la taxe de voirie sont recouvrées à des taux respectivement de 50% et de 73% ;
- pour les impôts liés à l'activité, les recouvrements concernent les ITS qui sont recouverts à hauteur de 29%, en moyenne ;
- pour les impôts et taxes assimilés, les matières recouvrées concernent la taxe sur le bétail (54%), la taxe sur les armes à feu (26%), les taxes sur les moulins (34%), les vignettes sur les cycles à moteur (4%) et les taxes sur les autorisations de construire (17%) ;
- pour les prestations de services, seuls les redevances à caractère administratif ont été recouvrées à hauteur de 70% pour la période.

Le constat qui se dégage est un niveau de recouvrement moyen des recettes fiscales de la commune par rapport à l'émission. D'ailleurs, l'exploitation des données du diagnostic a révélé que le taux d'émission est déjà assez faible par rapport au potentiel fiscal actuel de la

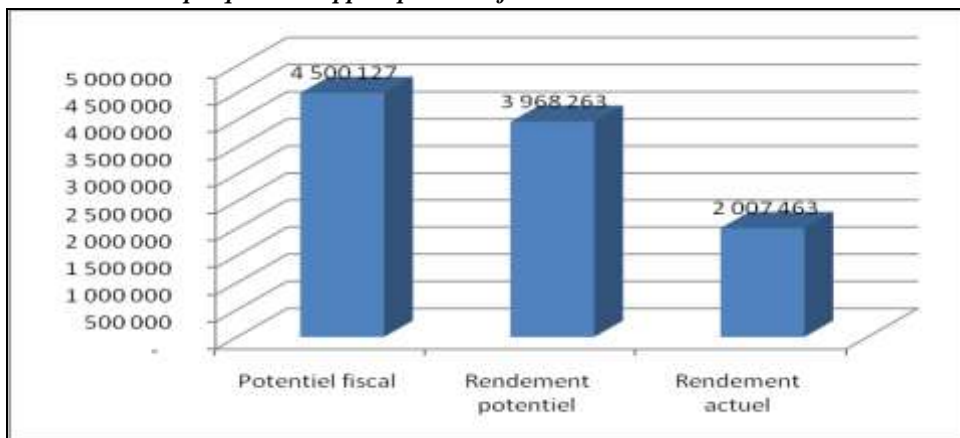
commune. Ceci induit un faible niveau de recouvrement des recettes fiscales de l'ordre de 38% du rendement fiscal normal de la commune rurale de Ouro Mody.

⇒ **Rendement potentiel et rendement actuel :**

L'appréciation du potentiel fiscal de la commune a été faite sur la base de l'exploitation des rôles numériques. Elle a permis d'apprécier le potentiel fiscal de la Commune, néanmoins compte tenu des aléas et difficultés de recouvrements des impôts et taxes, un taux de recouvrement a été appliqué à chaque type selon le niveau de maîtrise probable de la commune de ses matières imposables, afin de calculer le rendement potentiel des recettes fiscales de la Commune. Ainsi, il a été appliqué un taux de :

- 90% de recouvrement pour la TDRL, les ITS, les redevances à caractère administratif, les taxes sur les autorisations de construire et la voirie. L'application de ce taux s'explique par la relative facilité de localisation de ces sources de recettes, qui nécessite néanmoins au préalable, un recensement des matières imposables. Concernant la taxe voirie, il convient également de s'accorder sur la définition du concept de famille, si l'on sait que le livret de famille qui permet de faire le décompte pour le recouvrement de la taxe de voirie, comportait parfois, dans certaines communes du cercle, jusqu'à une centaine de personnes ;
- 80% de recouvrement pour les taxes sur le bétail, sur les armes à feu et les charrettes, ainsi que les vignettes sur les cycles à moteur, dont le recensement repose plus sur la collaboration et la volonté de la population.

Graphique 6 : Rapport potentiel fiscal et niveau actuel



Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

La mise en œuvre, en tenant compte des modérations précitées permettrait à la commune d'arriver à un niveau de recouvrement potentiel de l'ordre de 88% du potentiel fiscal. Ainsi, chaque année, la commune pourrait recouvrer un minimum fiscal de l'ordre de 3.968.263 FCFA. Ce montant pourrait être amélioré à travers d'une part, une meilleure gestion des produits du domaine, et d'autre part, le recensement préalable des charrettes et des motos, si l'on sait qu'elles constituent les moyens de déplacement les plus usités et leur niveau de recouvrement actuel est assez faible par rapport au potentiel de la Commune.

3.1.2.2 Niveau d'activités des services de recouvrement et perception des impôts, taxes et droits locaux

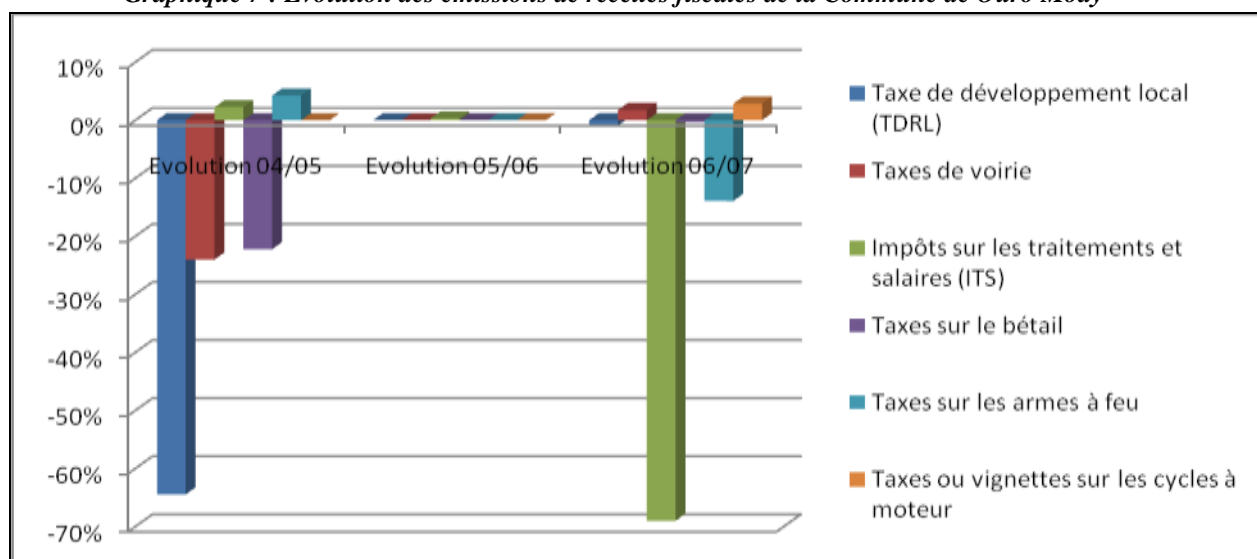
⇒ **Emission des recettes fiscales de la Commune**

L'analyse de la structures des recettes fiscales émises montre une diversité des sources de recettes de la commune sur la période 2003-2007. Quant à l'évolution des taux d'émission, elle se caractérise par :

- des impôts et taxes sur les personnes, un taux positif de l'ordre de 37% pour la période 2003-2007, fortement influencé par le taux de 2003 de l'ordre de 214% ;
- des impôts liés à l'activité qui ont un taux d'évolution des émissions globalement négatifs sur la période 2003-2007 (-18%) ;
- des impôts et taxes assimilés, ainsi que les autres impôts et taxes assimilés, présentant une évolution légèrement positive voir nulle, avec néanmoins de légères disparités au niveau des rubriques (0% pour les taxes sur le bétail, 5% sur les armes à feu et 1% pour les vignettes).

Le constat qui se dégage est une émission erratique de certaines rubriques de recettes par la commune sans tenir compte du potentiel existant, ce qui reflète un établissement assez hasardeux des émissions de recettes.

Graphique 7 : Evolution des émissions de recettes fiscales de la Commune de Ouro Mody



Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

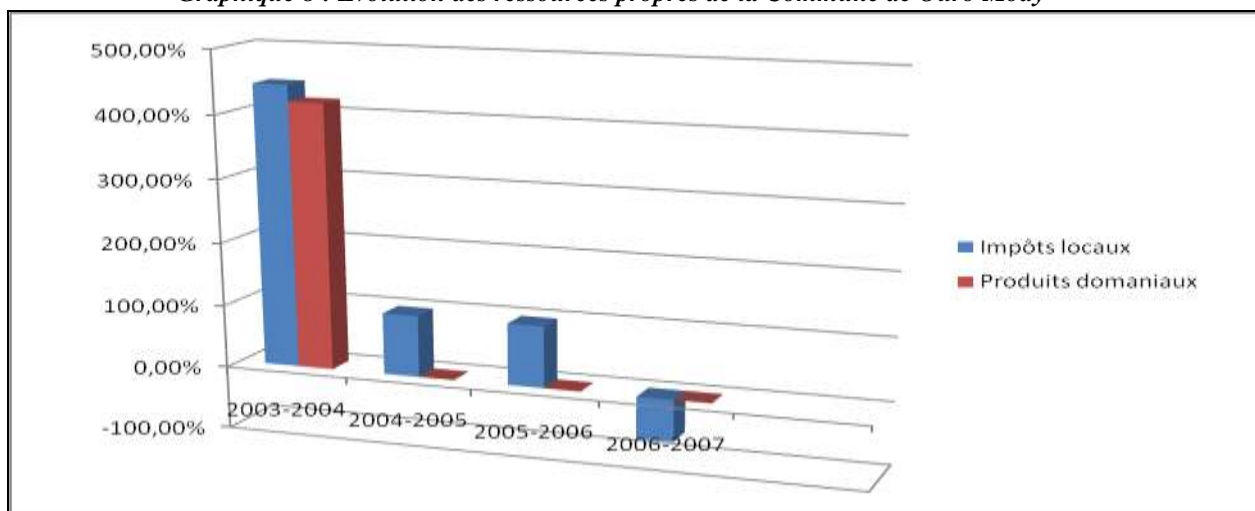
⇒ **Recouvrement des recettes propres**

Le recouvrement des ressources fiscales de la Commune incombe dans les faits au régisseur des recettes qui travaille sous la responsabilité du receveur, comptable de la Commune. Pour l'accomplissement efficace de sa tâche, il s'appuie sur les chefs de villages en vue d'assurer un recouvrement effectif des impôts, taxes et droits auprès des contribuables recensés et figurant sur les rôles dûment établis. A cet effet, il a été institué un cahier de recouvrement au niveau de chaque village, détenu par le chef de village pour le suivi régulier des recouvrements.

D'une manière générale, rapporté aux prévisions, on constate que le taux de recouvrement :

- pour les impôts locaux, est en moyenne de 143.5% pour la période 2003-2007, avec une période régressive (2006-2007 : -66%) ;
- pour les produits domaniaux, la tendance est positive du fait du fort taux de 2003-2004 (419%). Cependant, le taux de recouvrement est nul pour la période 2004-2007, car durant cette période, aucun recouvrement n'a été enregistré.

Graphique 8 : Evolution des ressources propres de la Commune de Ouro Mody



Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

Les tendances globalement positives pour les recettes fiscales émanent de l'excédent noté durant la période 2003-2004 et dans une moindre mesure 2005-2006. Néanmoins, cette progression n'est pas un signe de performance de la commune dans la mesure où elle n'est pas continue sur la période 2003-2007.

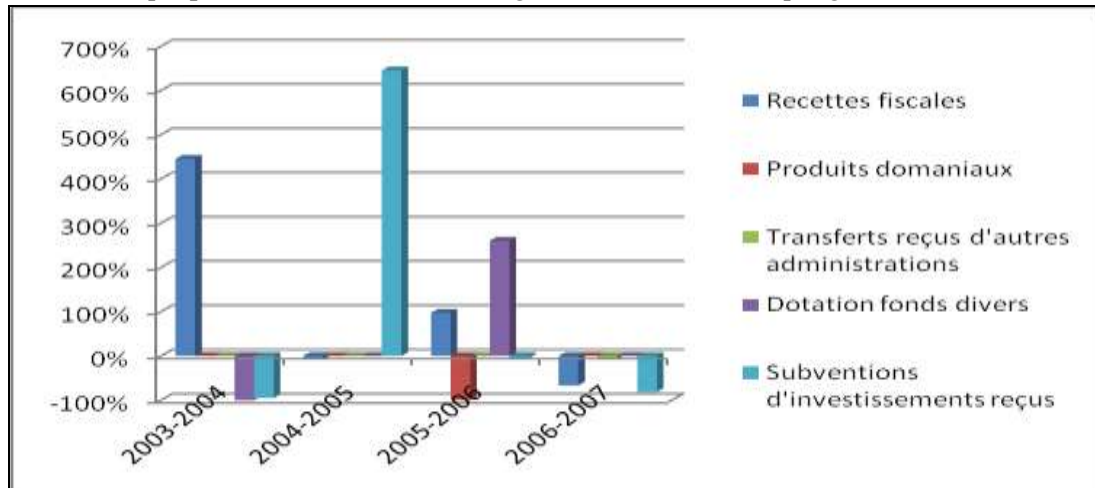
La faiblesse du rendement des produits du domaine du patrimoine et des services, s'explique, selon les services techniques financiers de la localité par l'autonomie de gestion de la commune, notamment pour la gestion des redevances à caractère administratifs. En effet, pour cet aspect, le maire procède à une commande de reçus directement gérés au niveau de la Commune (soit par les services communaux, soit par l'adjoint du maire chargé de l'Etat civil), sans un dépôt préalable de valeur inactive au niveau de la perception. Ce qui réduit le moyen de contrôle des services de l'Etat sur la gestion des produits domaniaux.

3.1.2.3 Evolution des recettes de 2003-2007

⇒ **Recouvrement des recettes globales de la Commune**

L'analyse de l'évolution des recettes de la Commune fait ressortir de manière globale que l'analyse du recouvrement des recettes par grandes masses significatives montre la prédominance des recettes fiscales et dans une moindre mesure celles provenant de partenaires financiers. Le manque de régularité de ces deux types de recettes, qui sont d'ailleurs les plus importants pour la commune amenuise ses capacités d'investissements et la prise en charge constante des besoins de sa population.

Graphique 9 : Evolution des recettes globales de la commune par grandes masses



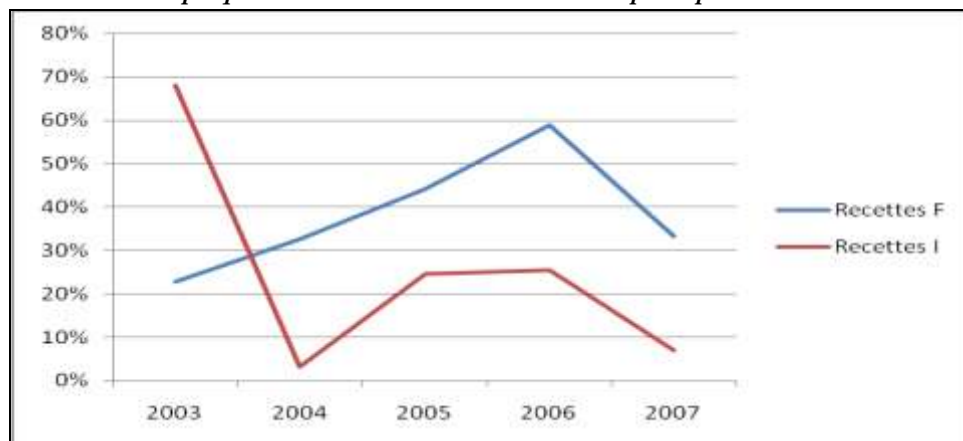
Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

⇒ Niveau de mobilisation des ressources de la Commune

Les fortes fluctuations des grandes masses de recettes significatives de la commune influent sur la tendance globale des recettes et dépenses aussi bien de fonctionnement que d'investissement.

- pour la section fonctionnement, le taux de recouvrement des recettes suit une évolution assez variée dans l'ensemble, avec un pic en 2006, suivi d'une régression à partir de 2007 ;
- pour la section investissement, après un taux élevé en 2003 de l'ordre de 70%, la tendance générale est le faible taux de recouvrement, dont le taux le plus important est atteint en 2006 (26%). Cette situation reflète pour la commune, un faible niveau de maîtrise des transferts reçus des partenaires.

Graphique 10 : Niveau de recouvrement des principales recettes



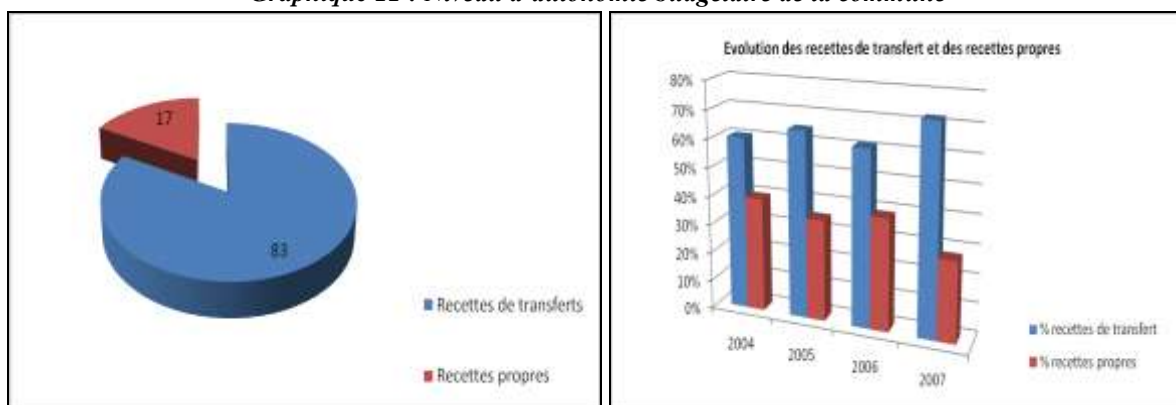
Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

⇒ Niveau d'autonomie budgétaire de la Commune

L'étude des données financières de la Commune montre que les recettes de transfert de la commune sont assez conséquentes comparées aux recettes propres. Globalement de l'ordre de 83% par rapport aux recettes globales, les recettes de transfert de la commune de Ouro Mody

sont caractérisées durant la période 2003-2007 par la faiblesse des montants, excepté pour l'année 2003.

Graphique 11 : Niveau d'autonomie budgétaire de la commune



Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

3.1.2.4 Indicateurs de performances de mobilisation des ressources

Une analyse fine des éléments budgétaires de la commune de Ouro Mody permet de faire les constats suivants :

- Au niveau des indicateurs de recettes per capita :
 - o une fluctuation importante du ratio des recettes totales rapportées au nombre d'habitants qui sont en moyenne de 1686 FCFA, et qui n'enregistre que de légères variations pour la période 2003-2007 ;
 - o ce faible niveau de satisfaction des besoins de la population est corrélé à leur faible niveau de contribution fiscale au fonctionnement de la commune puisque l'apport moyen de chaque citoyen, a varié de 81 FCFA, à 331 FCFA en 2004 pour atteindre 196 FCFA en 2007.

Tableau 4 : Indicateurs de recettes per capita de la Commune rurale de Ouro Mody

Indicateurs de recettes per capita	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne de 2003/2007
Recettes totales/habitant	481	1351	1864	2428	1103	1686
Recettes propres/habitant	98	536	656	943	307	610
Recettes fiscales/habitant	98	536	487	943	307	568
Produits du domaine du patrimoine et des services/habitant	0	0	169	0	0	42
TDRL/habitant	81	331	227	539	196	323
Recettes gérées par la Commune/habitant	101	536	656	943	307	610

Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

- Au niveau des indicateurs de structure de recettes :
 - o la taxe de développement local représente une part non négligeable des recettes de fonctionnement et des recettes propres de la commune (en moyenne près de 41 % des recettes de fonctionnement et 54% des recettes propres) ;

- la part des recettes d'origines internes (35%) est assez appréciable comparée aux recettes de transfert (64%) cette tendance permet à la commune d'avoir une meilleure maîtrise des investissements qui sont opérés sur son territoire ;
- la contribution du patrimoine communal, qui a enregistré une certaine régression, est faible par rapport au volume des recettes collectées ;
- la relative autonomie de la commune se matérialise sur le rapport entre recettes de fonctionnement et recettes d'investissement.

Tableau 5 : Indicateurs de structure des recettes de la Commune rurale de Ouro Mody

Structures des recettes de la Commune	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne
TDRL/recettes de fonctionnement	80,3%	61,8%	24,3%	44,4%	35,6%	41,5%
TDRL/recettes propres	80,3%	61,8%	34,6%	57,2%	63,9%	54,4%
Recettes propres/recettes totales	20,4%	39,7%	35,2%	38,8%	27,9%	35,4%
Recettes de transfert/recettes totales	79,6%	60,3%	64,8%	61,2%	72,1%	64,6%
Recettes fiscales/Recettes propres	100,0%	100,0%	74,3%	100,0%	100,0%	93,6%
Produits du domaine du patrimoine et des services/Recettes propres	0,0%	0,0%	25,7%	0,0%	0,0%	6,4%
Recettes de fonctionnement/Recettes d'investissement	25,7%	65,7%	100,0%	100,0%	100,0%	91,4%
Recettes gérées par la Commune/Recettes propres	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
TDRL/Recettes gérées par la Commune	80,3%	61,8%	34,6%	57,2%	63,9%	54,4%
Produits dom, Patri, Services gérés par commune/Recettes gérées par la Commune	0,0%	0,0%	25,7%	0,0%	0,0%	6,4%

Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

3-2 GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

3.2.1 Processus de budgétisation locale

Dans le cadre des procédures budgétaires, la commune de Ouro Mody respecte les principes édictées par le code des collectivités territoriales et qui peuvent se résumer à :

L'élaboration du budget : Durant cette phase, les rôles nominatifs sont établis et une délibération du conseil communal vient sanctionner l'arrêt des rôles. L'état des rôles est envoyé à la tutelle pour approbation.

Des débats publics sont organisés avec les conseillers des villages, les chefs de villages et les différentes organisations. Au cours de ces rencontres les participants ont l'opportunité de se prononcer sur les investissements prévus et les orientations budgétaires. Les comptes rendus présentés lors du diagnostic sont très sommaires. Les discussions qui y sont notées ne soulèvent aucune contradiction majeure.

A la suite de ce processus, l'avant projet du budget est élaboré et présenté au conseil communal pour adoption.

L'adoption et le vote du budget : Le conseil communal se penche sur l'étude du projet de budget. La durée de la session est de 10 jours en général. Tous les budgets ont été votés à l'unanimité des membres présents. Les discussions ont surtout porté sur le recouvrement des recettes. Ces sessions d'adoption n'ont pas enregistré la participation des populations même si cette disposition est prévue par la loi.

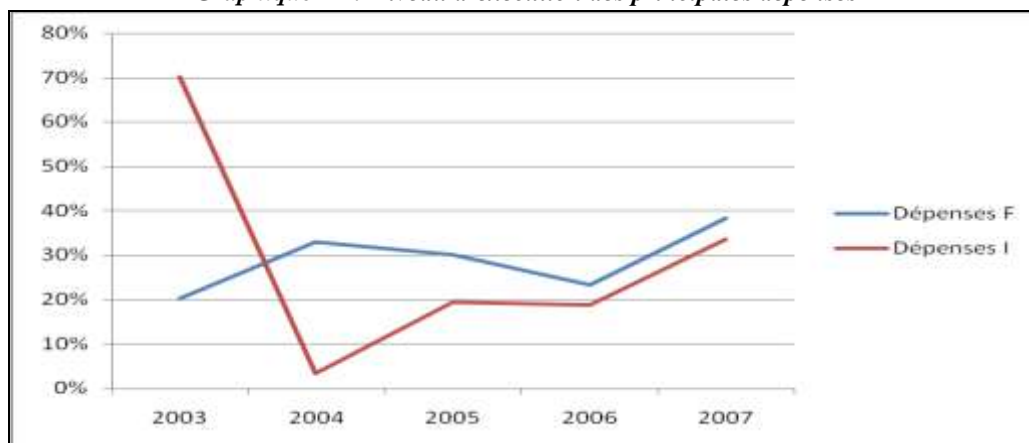
L'approbation de l'autorité de tutelle : Après la session d'adoption, la commune a transmis à la tutelle dans un délai de 8 jours la délibération du conseil portant sur le budget, le compte rendu de la session et le PV de délibération. Pour être exécutoire, le budget doit être approuvé par l'autorité de tutelle en l'occurrence le préfet dans les 30 jours qui suivent la transmission du dossier. Le dépôt de ces documents a fait l'objet d'un bordereau d'envoi avec accusé de réception. Cette disposition n'est pas explicite au vu de la loi qui parle de la délivrance d'un récépissé de dépôt délivré par l'autorité, seul document pouvant permettre de considérer le délai de 30 jours au-delà duquel, sans rejet ni approbation par l'autorité, le budget devient exécutoire.

3.2.2 Qualité de la dépense

3.2.2.1 Evolution des dépenses totales

Excepté le fort niveau d'exécution des dépenses d'investissements opérés en 2003, le taux d'exécution des dépenses planifiées est relativement faible pour la commune. Quant aux dépenses de fonctionnement, l'évolution du taux d'exécution sur la période 2003-2007 est moins contractée, mais se caractérise par sa faiblesse.

Graphique 12 : Niveau d'exécution des principales dépenses



Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

De manière générale, on constate :

- Pour les indicateurs de dépenses per capita : une évolution en légère progression des dépenses rapportées à la population puisque les dépenses moyennes totales par habitant ont progressé de 1197 FCFA en 2004 à 2822 FCFA en 2007, ce qui est conforme à l'évolution des recettes globales de la commune. Tel est le cas de toutes les autres dépenses per capita qui ont presque toutes connu une légère fluctuation sur la période, marquée néanmoins par la faiblesse de leur niveau. Les ressources

financières affectées par la commune à la satisfaction des besoins de chaque habitant sont plus ou moins faibles et sont en moyenne inférieures à 700 F pour le fonctionnement et 1800 FCFA pour l'investissement.

Tableau 6 : Evolution des indicateurs de dépenses per capita

INDICATEURS DE DEPENSES PER CAPITA	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne de 2003 2007
Dépenses totales/habitant	8972	1181	2826	2586	2807	2350
Dépenses de fonctionnement/habitant	377	808	606	465	619	625
Dépenses de structure/habitant	8011	984	1342	2544	2769	1910
Dépenses d'investissement/habitant	8595	373	2220	2121	2188	1725
Dépenses de services/habitant	961	196	1485	41	38	440

Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

- Pour les indicateurs de structures des dépenses : On constate sur la période que les dépenses de fonctionnement, qui sont en moyenne de 33% ont évolué en dents de scie, avec une certaine tendance à la hausse à partir de 2006. De même, la couverture des dépenses de personnel par les ressources de fonctionnement ne cesse de croître, et sont caractérisées par leur niveau élevé dans l'ensemble. Cette tendance si elle se poursuit constituerait une entrave pour la prise en compte des besoins de la population par la commune.

Tableau 7 : Indicateurs de structure des dépenses de la Commune rurale de Ouro Mody

Structures des dépenses de la Commune	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne de 2003 2007
Dépenses de fonctionnement/dépenses totales	4,2%	68,4%	21,5%	18,0%	22,1%	32,5%
Dépenses de structure/dépenses totales	89,3%	83,4%	47,5%	98,4%	98,7%	82,0%
Dépenses d'investissement/dépenses totales	95,8%	31,6%	78,5%	82,0%	77,9%	67,5%
Dépenses de services/dépenses totales	10,7%	16,6%	52,5%	1,6%	1,3%	18,0%
Dépenses de personnel/dépenses de fonctionnement	47,8%	47,1%	44,3%	50,0%	77,9%	54,8%

Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

3.2.2.2 Structure et évolution des dépenses de fonctionnement par principales composantes

L'analyse de la structure des dépenses de fonctionnement de la Commune de Ouro Mody révèle qu'elles sont principalement composées de trois rubriques :

- **fonctionnement propre de la mairie** : cette rubrique constitue la plus importante part du budget des dépenses de fonctionnement de la mairie avec un pourcentage de 68% ;

- **fonctionnement de service aux populations** concerne 15% du montant total des dépenses de fonctionnement exécutées par la mairie sur la période de référence de l'étude ;
- **autres dépenses de fonctionnement** : elles se structurent en dépenses au profit des structures déconcentrées de l'Etat et autres dépenses de gestion courante et représentent 17% des dépenses totales de fonctionnement.

➤ **Salaires du personnel et autres**

Cette rubrique concerne les charges de personnel et les matériels et fournitures. De l'ordre de 58% du budget de fonctionnement de la commune sur la période, elle reste dominée par les charges de personnel qui représente 80,6% du montant total dégagé pour cette rubrique et 54,9% du montant total des dépenses de fonctionnement.

➤ **Matériels et fournitures**

Les matériels et fournitures comprennent les combustibles et lubrifiants, les fournitures, livres et matériels scolaires et les fournitures de bureau. La désagrégation des postes de dépenses montrent la faible prise en compte des fournitures de bureau, et des combustibles et lubrifiants. Chacune de ces rubriques n'a été émise que pour une seule année, pour les fournitures de bureau (100.000 FCFA en 2004) et deux années pour les combustibles (75.000 FCFA en 2004 et 90.000 en 2005).

➤ **Entretien du patrimoine**

Les dépenses d'entretien du patrimoine n'ont pas été exécutées par la commune pour la période de référence de l'étude (2003-2007).

➤ **Promotion socio-économique**

La promotion socio-économique s'inscrit globalement dans les services offerts par la commune à la population, elle se structure en charge d'organisation des fêtes officielles et appui aux organismes. Elle est essentiellement orientée vers l'appui aux organismes et transferts courants qui représentent 79% du budget consenti à cette rubrique.

3.2.2.3 Evolution des dépenses d'investissement

L'étude de la structure des dépenses d'investissement de la commune de Ouro Mody sur les cinq années de référence de l'étude (2003-2007) montre qu'elles sont constituées des travaux de construction de bâtiments collectifs (85%), des acquisitions de matériels (9%) et d'autres dépenses d'investissement (6%). Egalement, l'analyse des indicateurs de dépenses de la commune révèle la part assez importante que représentent les dépenses d'investissement sur les dépenses totales, de l'ordre de 67%. Cependant, la tendance globale est très variée avec une certaine diminution par rapport à la première année, ce qui réduit d'année en année le quota moyen alloué à la commune pour chaque habitant en matière d'investissement qui passe de 8595 FCFA en 2003, à 373 FCFA en 2004, pour atteindre 2188 FCFA en 2007.

3.2.2.4 Evolution des éléments d'équilibre financier

Au niveau des équilibres financiers, on constate que la capacité de constitution de l'épargne est en progression constante à partir 2005, avant d'enregistrer une nette baisse en 2007. Cette situation a induit une réelle possibilité de participation aux investissements, notamment à partir de 2004 avant d'enregistrer une chute de -329.159 FCFA en 2007. D'ailleurs, les deux années durant lesquelles la commune a enregistré une épargne sur ces recettes de fonctionnements, elle a renforcé son potentiel d'investissement ce qui explique d'ailleurs l'écart constaté entre les recettes et les dépenses d'investissement. Ces années sont caractérisées par une réelle capacité d'autofinancement de la commune, notamment pour l'année 2004 où elle a enregistré un niveau d'autofinancement d'environ 218%.

Tableau 8 : Tableau des équilibres financiers de la commune

EQUILIBRES FINANCIERS	2003	2004	2005	2006	2007
Recettes réelles de fonctionnement	369 158	2 013 662	3 536 232	4 699 080	2 191 901
Dépenses réelles de fonctionnement	1 376 430	3 095 712	2 451 458	1 848 947	2 521 060
Epargne brute/nette	-1 007 272	-1 082 050	1 084 774	2 850 133	-329 159
Recettes propres réelles d'investissement	0	0	0	0	0
Recettes réelles d'investissement	28 082 400	3 062 634	3 536 232	4 699 080	2 191 901
Capacité d'autofinancement des investissements	-1 007 272	-1 082 050	1 084 774	2 850 133	-329 159
Recettes totales d'investissement (y compris prélèvement)	28 082 400	1 980 584	4 621 006	7 549 213	1 862 742
Recettes propres/dépenses de fonctionnement et d'entretien	26,82%	65,05%	101,48%	197,42%	48,45%
Dépenses réelles totales d'investissement	31 358 400	1 401 600	8 424 229	8 210 034	8 695 734
Epargne nette/Recettes de fonctionnement	-272,86%	-53,74%	30,68%	60,65%	-15,02%
Recettes totales d'investissement/dépenses totales d'investissement	89,55%	218,51%	41,98%	57,24%	25,21%
Capacité d'autofinancement des investissements/dépenses totales d'investis.	-3,21%	-77,20%	12,88%	34,72%	-3,79%
Ecart recettes totales d'investissement - dépenses totales d'investissement	-3 276 000	1 661 034	-4 887 997	-3 510 954	-6 503 833

Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

3.2.2.5 Respect des principes et règles en matière de gestion des finances et de la comptabilité publique locale

En matière de finances locales et de comptabilité publique, les recettes doivent permettre de couvrir les dépenses pour chaque rubrique. L'étude du rapport recettes propres sur dépenses de fonctionnement montre une parfaite prise en charge des dépenses de fonctionnement par les recettes collectées par la commune dans le cadre de ses ressources propres. Cette situation est identique pour l'étude du rapport entre les recettes d'investissement et les dépenses

d'investissement pour toute la période 2003-2007. Néanmoins, la commune n'a pu réaliser aucune recette propre d'investissement malgré l'épargne nette globalement positive dégagée sur les recettes de fonctionnement.

3.2.3 Evaluation du patrimoine d'infrastructures publiques communales

3.2.3.1 Stock d'infrastructures public de compétences communales

L'utilisation des outils MARP tels que la carte sociale, les fiches de collecte village, ainsi que les entretiens avec les personnes ressources, ont permis d'apprécier le niveau d'équipement de la commune. En outre, le diagramme des flux réalisé à Ouro Mody a permis d'apprécier l'aire de polarisation de ces équipements et a fait ressortir les types d'échanges et de relations entre les différentes localités.

⇒ Equipements administratifs

Les équipements administratifs recensés dans la commune de Ouro Mody qui est en même temps chef lieu d'arrondissement du même nom sont les suivants :

- le siège de la mairie est un nouveau bâtiment de 70m² composé d'un couloir et de trois pièces dont une salle de réunion équipée d'une table et des chaises en bois ;
- la Sous préfecture, c'est une construction en dur bien clôturée d'une superficie de 60 m² mise en place en 1962 ; mais, en réalité elle est implantée dans le village voisin de Samaye qui fait partie du cercle de Djenné. L'arrondissement de Ouro Mody comprend trois communes, à savoir Koubaye, Salsalbé et le chef lieu du même nom ;
- la Maison des jeunes en banco construite en 1967 est en mauvais état ;
- le logement des enseignants en banco qui existe depuis 1968 est faiblement entretenu

Le village de Ouro Mody, chef lieu de la commune et de l'arrondissement du même nom est le centre administratif de la collectivité locale.

⇒ Equipements éducatifs

Les équipements éducatifs sont ainsi constitués :

- l'école fondamentale de premier cycle de Ouro Mody construite depuis 1964 a connu une extension en 2004 par l'ONG allemande KFW ;
- l'école fondamentale de premier cycle de Makadjé construite en 2002 ;
- l'école fondamentale de second cycle qui se trouve dans l'enceinte de l'école du premier cycle de Ouro Mody. En réalité, les élèves du second cycle utilisent les trois salles de classes en dur construites par KFW ;
- les deux centres d'alphabétisation localisés à Ouro Mody et Digani où les cours sont dispensés en langue peulh.

Dans l'ensemble, on constate une inégale répartition des équipements éducatifs dans l'espace communal, comme l'indique la carte ci dessous. On note une forte corrélation entre la taille

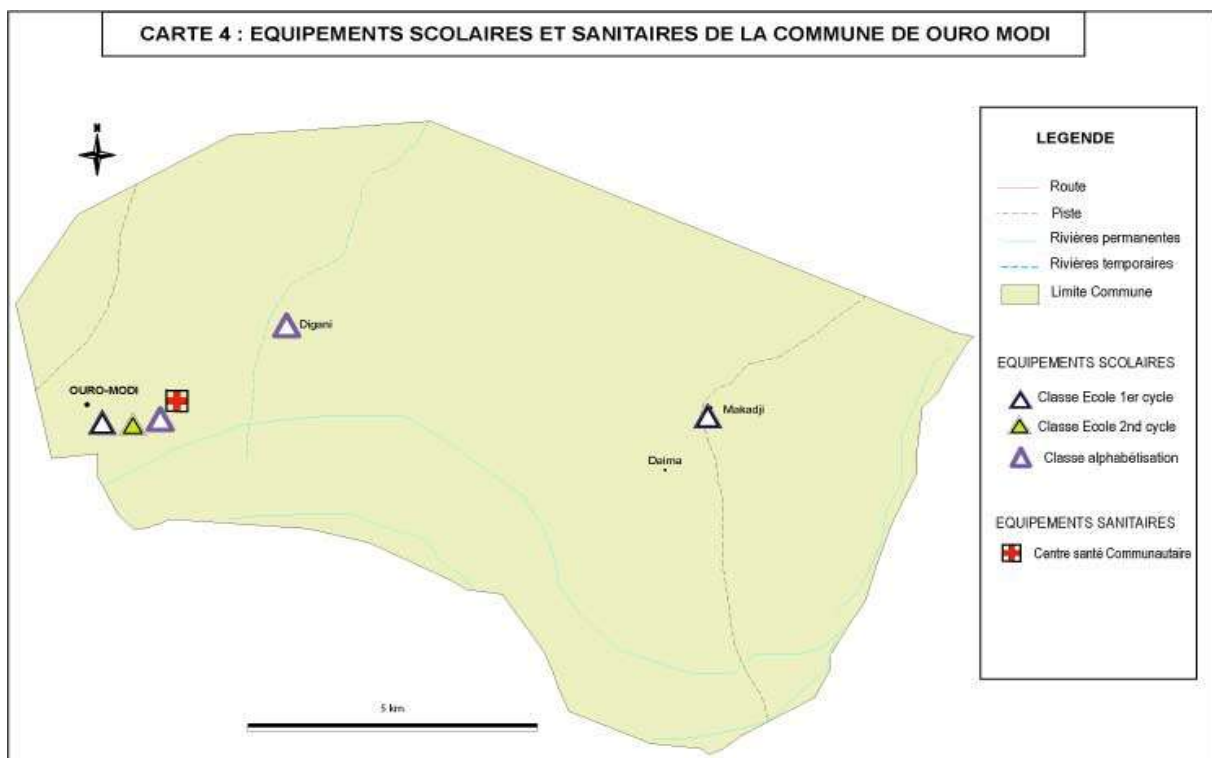
des villages et la répartition des écoles fondamentales ; celles-ci sont localisées dans les deux plus gros villages de la commune, à savoir Ouro Mody et Makadjé.

Le rayonnement de ces établissements scolaires s'étend sur l'ensemble du territoire communal, et même au-delà avec la polarisation des villages de Samaye et de Daka Ouro Mody relevant du Cercle de Djénné. L'école de second cycle accueille les élèves de tous les villages de l'arrondissement de Ouro Mody. Toutefois, les écoles de la commune sont confrontées à des contraintes majeures :

- absence de points d'eau et de clôture à l'école de Ouro Mody ;
- déficit d'enseignants notamment dans le second cycle qui ne dispose que de quatre professeurs dont le Directeur.

Le patrimoine éducatif de la commune se caractérise comme suit :

- les équipements sont composés en majorité d'école de 1^{er} cycle ;
- le second cycle se trouve dans l'enceinte du premier cycle ;
- l'école de Ouro Mody est de loin le plus important et le mieux équipé.
- l'état des édifices est globalement moyen car étant construit en dur, le plus souvent ;



⇒ Equipements sanitaires

Le Centre de santé communautaire (CSCOM) de Ouro Mody mis en place puis équipé par la commune en partenariat avec l'ANICT en 2003, est la seule structure sanitaire. Cette structure, qui assure la desserte en service sanitaire des populations est confrontée à des contraintes des contraintes de taille :

- le déficit d'équipement qui se manifeste par l'absence de dépôt de médicament ;

- l'insuffisance du personnel médical, constitué d'un infirmier et d'une matrone recrutée par la commune.

La répartition des équipements sanitaires, résumés sur la carte ci-dessus, confirme la disparité qui existe entre Ouro Mody et les autres villages en matière de desserte en équipements sociaux. Les villages de Makadji et Daima, restent ainsi, marginalisés car ne disposant pas d'équipements sanitaires, et en plus sont excentrés par rapport au chef lieu qui abrite l'unique structure sanitaire de la commune. En effet, l'influence du centre de santé de Ouro Mody s'étend sur toute la commune ; mais aussi sur une bonne partie de l'arrondissement et des petits villages voisins relevant du Cercle de Djénné.

La commune de Ouro Mody, du fait de son caractère agro pastoral abrite un parc de vaccination, construit depuis 1970, dans le village de Ouro Mody par l'Etat. Cet équipement est très faiblement entretenu et reste dans un état de délabrement avancé.

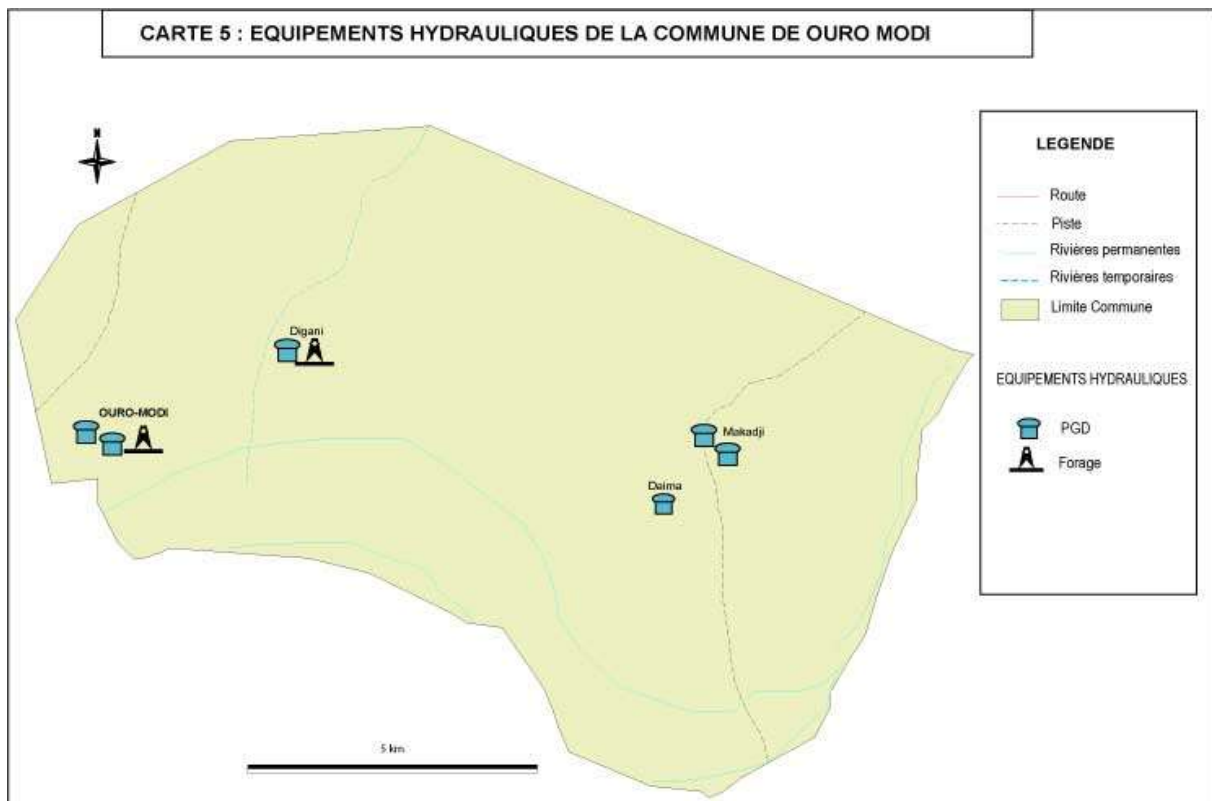
Les principales caractéristiques du secteur sanitaire sont :

- l'existence d'un seul équipement sanitaire
- le caractère relativement récent et le niveau de fonctionnalité moyen.

⇒ Equipements hydrauliques

La commune de Ouro Mody ne dispose assez d'équipements hydrauliques, on en compte au total 08 points d'eau :

- les Six (06) puits à grand diamètre (PGD) ;
- et, deux (02) forages.

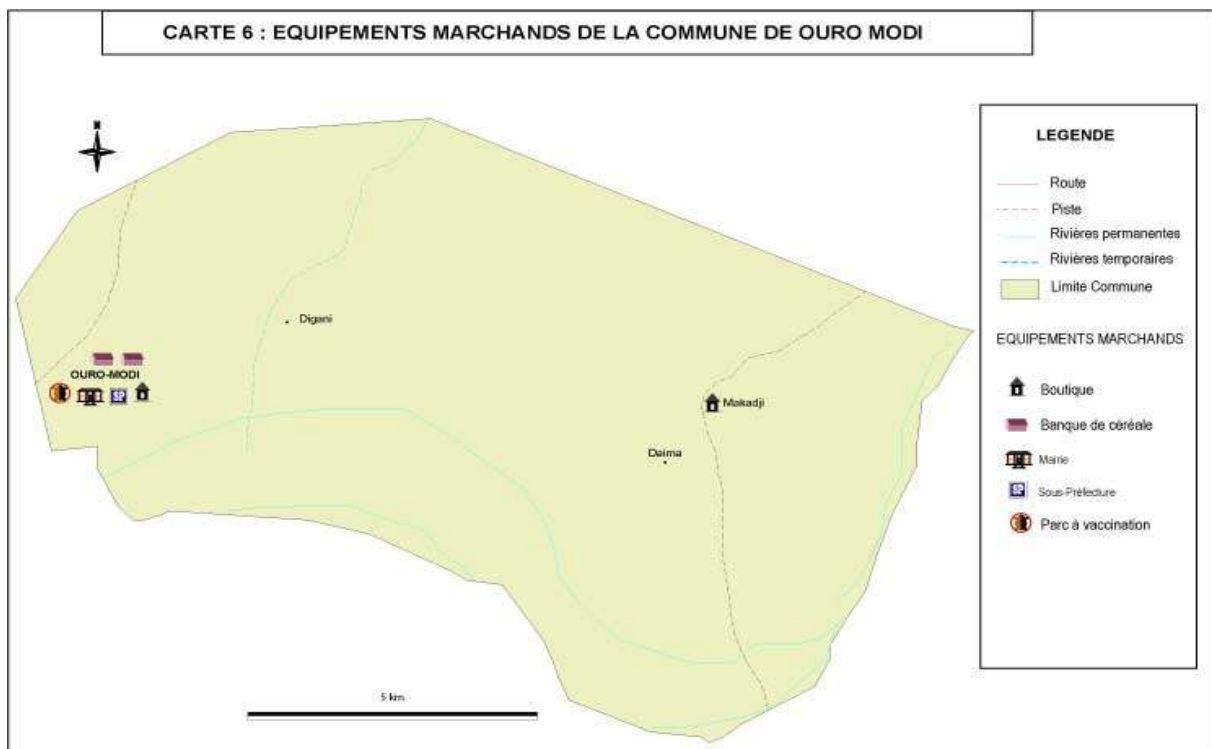


Le niveau de fonctionnalité des équipements est assez élevé ; tous les points d'eau recensés sont en bon état. L'analyse de la carte ci-dessus montre que tous les villages de la commune dispose au moins d'un point d'approvisionnement en eau ; mais il existe un déséquilibre entre la partie Ouest où la desserte est plus importante, notamment à Ouro Mody ; et, la partie Est équipée seulement de trois PGD, dont deux à Makadjé.

⇒ Equipements marchands

L'exploitation des fiches de collecte a permis d'identifier un certain nombre d'équipements socio-économiques dans la commune de Ouro Mody. La combinaison de ces informations avec la carte sociale de Ouro Mody a permis de localiser ces équipements.

Les équipements marchands ne sont pas très développés et concerne uniquement des points d'activités économiques qui sont au nombre de 02 (boutiques). Occupant une superficie moyenne de 8 m², ces boutiques dégagent des chiffres d'affaires annuelles allant de 1 500 000 à 2 000 000 de FCFA selon les périodes.



Le niveau de desserte en équipements marchands est donc très faible dans l'espace communal. La carte nous indique que les deux gros villages, Ouro Mody et Makadjé, qui abrite chacun une boutique sont les mieux desservis. L'absence de marché dans le territoire communal pèse lourdement sur la gestion du temps des populations de Ouro Mody. Ces dernières sont obligées de se déplacer en permanence, parfois sur de très longues distances, pour effectuer des échanges dans des équipements marchands de grandes envergures. Ainsi, elles fréquentent tour à tour les foires de Mopti, Diafarabé, Mourra et Kéwa. Les populations éprouvent dès fois, surtout en période de crue, d'énormes difficultés pour accéder aux foires de Mopti et de Diafarabé qui se situent aux environs de 60km respectivement au Nord-Est et à l'Ouest.

⇒ **Autres équipements**

Il s'agit des magasins destinés au stockage des céréales qui seront redistribués aux populations gratuitement ou sur la base de subvention en cas de sinistre. Il existe deux magasins :

- un magasin de 52m² construit depuis 1970 par l'Etat, connaît un état de délabrement assez critique concerne tout l'arrondissement de Ouro Mody ;
- un magasin de 150 m² mise en place en 2006 par CARE Mali pour le compte de la commune et acquis au coût de 5 200 000 FCFA.

3.2.3.2 Besoins d'investissement complémentaires

Suite au diagnostic réalisé dans la commune rurale de Ouro Mody portant sur les investissements et les besoins en services sociaux, différentes contraintes ont été identifiées et une formulation des priorités en matière d'accès à ces services sociaux a été faite par les populations. Les besoins prioritaires énumérés par les populations de la commune se résument comme suit :

le désenclavement de la commune par l'aménagement de pistes praticables en toutes saisons, la mise en place de pinasses publiques et des moyens de transports terrestres accessibles à tous pour mieux profiter des services offerts au niveau régional,

- l'aménagement d'équipements marchands qui servent de lieux d'échange et de promotion des produits locaux,
- l'amélioration du réseau d'adduction d'eau potable,
- la construction de nouveaux centres de santé, de dépôt de médicament et le renforcement du personnel sanitaire,
- le renforcement du personnel enseignant notamment dans le second cycle.

3.2.4 Production et circulation des informations financières et comptables

L'étude du circuit de l'information entre la mairie et la perception suit la tendance générale du suivi d'exécution du budget. Ce suivi ne se fait qu'au niveau des recettes à travers les étapes suivantes :

- l'élaboration du plan de trésorerie ;
- l'existence et l'utilisation des fiches de comptabilité de l'ordonnateur de recettes ;
- l'établissement des ordres de recettes par type.

La spécificité du Cercle de Mopti est l'inexistence de régie des dépenses au niveau des communes. Les dépenses sont d'une manière générale gérée par le régisseur des dépenses du cercle établi à Mopti. Cette situation entraîne l'absence de pièces justificatives, et/ou son retard d'obtention au niveau des communes du Cercle.

3.2.5 Contrôle de l'exécution du budget

Les aléas de gestion budgétaire peuvent s'observer qu'au niveau des recettes de fonctionnement, notamment celles émanant directement de la mairie à savoir les produits des services du domaine et ventes diverses. Le problème qui se pose à ce niveau est l'absence de dépôt de valeur inactive au niveau de la perception, entravant toute possibilité de contrôle de l'exécution du budget dans ce secteur par l'autorité administrative de tutelle.

Quant aux autres types de recettes, le contrôle de légalité est effectué par la perception par le biais des fiches comptables remises par le percepteur et qui constitue la valeur inactive des recettes de la commune préalablement évaluées.

3-3 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN FINANCIER

Le diagnostic des ressources de la Commune de Ouro Mody fait ressortir la problématique de la viabilité de la commune compte tenu de son faible potentiel fiscal. En effet, même si la commune parvient à mobiliser le potentiel dont elle dispose, le nombre réduit de villages ne milite pas en faveur d'une mobilisation assez importante de recettes fiscales.

IV - BILAN DIAGNOSTIC GLOBAL DE LA COMMUNE

4.1 POTENTIALITES DU DEVELOPEMENT LOCAL

Le potentiel du développement local de la commune s'apprécie en termes de capital naturel et social.

⇒ **Le potentiel naturel**

La commune de Ouro Mody, regorge de ressources naturelles capables d'impulser un réel développement local. La situation de la commune dans une zone deltaïque et l'abondance des terres arables, favorisent le développement de divers types d'activités :

- l'agriculture en toutes saisons grâce aux sols argileux et limoneux relativement riches, mais également à la réalisation de canaux d'irrigation ;
- la pêche à travers le Niger, le sono, le sirki, et les nombreuses mares, mais aussi à travers les barrages de rétention d'eau mis en place par CARE Mali ;
- l'exploitation forestière grâce à l'existence de variétés d'espèces végétales.

⇒ **Les ressources humaines**

L'une des principales forces de la commune de Ouro Mody est sans doute l'existence de ressources humaines très dynamiques qui peut s'expliquer par :

- la forte tradition de la commune en matière d'éducation, l'introduction de l'enseignement scolaire à Ouro Mody remonte en 1964 ;
- la jeunesse de la population ;
- la forte capacité de mobilisation des populations qui ont acquis beaucoup d'expériences à travers les projets développés par les partenaires externes.

4.2 CARACTERISTIQUES DU DEVELOPEMENT LOCAL

Les actions de développement menées dans la commune rurale de Ouro Mody s'appuient sur les différentes activités économique et sociales exercées par les populations dans le but de hisser l'économie locale au plus haut niveau et de promouvoir un développement durable. En matière de développement local, la commune se caractérise par :

- l'importance des activités productives, qui bénéficient de conditions favorables à leur épanouissement ;
- le dynamisme organisationnel des populations de la commune ;
- la forte présence de partenaires au développement qui investissent dans les différents secteurs socio économique.

4-3 NIVEAU DE DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES

La commune de Ouro Mody se caractérise par son faible niveau d'équipement. Les difficultés d'accès à Ouro Mody, notamment en période de crue auxquelles s'ajoutent la position excentrée de Makadjé et Daima situés à l'extrême Ouest intensifient les besoins en service socio économique de ces villages. En effet, l'analyse du niveau de satisfaction des besoins en services socio économiques fait ressortir des problèmes majeurs :

- l'insuffisance des équipements sanitaires notamment dans la partie ouest de la commune ;
- l'absence de marché public ;
- l'insuffisance du réseau d'adduction d'eau potable ;
- la faible couverture des équipements éducatifs qui se manifestent par l'absence d'écoles dans les villages de Daima et Digani, mais aussi le faible niveau de fonctionnalité du second cycle.

4-4 PRINCIPALES CONTRAINTES

⇒ Sur le plan institutionnel

Les contraintes au développement sur le plan institutionnel se traduisent en termes de :

- non respect de la périodicité de la tenue des sessions ordinaires (réunions se tenant à des intervalles réduites) ;
- contenu des procès verbaux non conforme à la légalité ;
- organisation de manière irrégulière des réunions du conseil ;
- commissions techniques non opérationnelles ;
- mauvaise gestion des documents de la mairie ;
- mauvaise tenue de la comptabilité matière du patrimoine physique communal.

⇒ Sur le plan de l'économie locale

L'analyse des contraintes de l'économie locale permet de voir sous l'angle sectoriel toutes les potentialités existantes en faisant ressortir les limites de leur exploitation. Il consiste aussi à explorer les pistes potentielles laissées pour compte, les valoriser pour en faire de véritables leviers de développement local.

• En termes d'identification et d'exploitation des potentialités économiques locales

Les potentialités de l'économie locale se situent à deux niveaux :

- d'une part l'optimisation de l'exploitation des potentialités primaires : agriculture, pêche et élevage ;
- d'autre part la valorisation et l'incitation de la production non seulement du secteur primaire, mais aussi des activités extra-halio-agropastorales (activités marchands, artisanat, tourisme, etc.).

Sur le plan de l'optimisation de l'exploitation du secteur primaire, le diagnostic des contraintes au niveau des 4 villages de Ouro Mody à l'aide des fiches de collecte, permet de camper les contraintes de l'économie locale sur trois facteurs importants :

- **Facteur naturel** : insuffisance d'eau due aux aléas climatiques qui se manifeste par :
 - le retrait précoce des crues ;
 - l'insuffisance des superficies cultivables (faible inondation des plaines) ;
 - l'insuffisance des pâturages et des ressources halieutiques ;
 - la nécessité de renforcer la politique de maîtrise d'eau à travers les barrages, digues ou même pluies artificielles.

- **Facteur technique** :
 - l'insuffisance de matériel de production et l'utilisation archaïque de celle-ci ;
 - l'épuisement des ressources halieutiques avec l'usage de filets non recommandés.

- **Facteur financier** : Pauvreté des ménages, par conséquent carence de moyens pour le financement des activités spécialisées.

- Sur le plan de la valorisation et de l'incitation de la production locale, les contraintes sont :
 - **l'enclavement de la zone** compromet toutes activités commerciales par la voie desquelles devraient passer la valorisation des produits locaux. L'absence d'équipements marchands comme le marché trouve toute son explication dans ce facteur ;
 - **le manque de formation**, notamment chez les femmes, surtout en matière de transformation et de conservation des légumes périssables produits dans les exploitations maraîchères locales ;
 - **le problème d'accompagnement des structures associatives économiques** : coopératives de maraîchage, d'embouche et de pêche. Le renforcement d'appui technique, financier et organisationnel à ces structures s'avère indispensable pour fructifier les potentialités économiques.

- **En termes de dynamisme des activités économiques et de promotion de l'entrepreneuriat local** : Le secteur agro-pastoral, l'artisanat et la pêche sont les activités de base sur lesquelles toutes les initiatives d'entrepreneuriat local peuvent prendre appui. Il s'agit particulièrement de commercialisation de ces produits en général. Les initiatives entrepreneuriales ont pour faiblesses :
 - les faibles recettes générées ;
 - le personnel très limité ;
 - l'inexistence de registre de commerce et de comptabilité ;
 - le type de local et de standing global non adapté à la petite entreprise.

Ces activités entrepreneuriales ne dépassent guère le stade d'AGR (activité génératrice de revenu). Ce sont en réalité d'initiatives très incertaines en termes d'évolution et de pérennisation.

- **En termes de promotion du partenariat et de la coopération décentralisée :** La commune de Ouro Mody dispose d'un potentiel important en matière de partenariat. Une dizaine de partenaires au développement sont entrain d'intervenir au niveau de la commune dans divers domaines des secteurs socio économiques : éducation, santé, environnement, hydraulique, agriculture, micro-projets (maraîchage), etc.

En matière de coopération décentralisée, on constate que la commune de Ouro Mody ne bénéficie pas encore de partenariat avec une commune jumelle.

⇒ **Sur le plan financier**

Le diagnostic des ressources de la Commune de Ouro Mody fait ressortir la problématique de la viabilité de la commune compte tenu de son faible potentiel fiscal. En effet, même si la commune parvient à mobiliser le potentiel dont elle dispose, le nombre réduit de villages ne milite pas en faveur d'une mobilisation assez importante de recettes fiscales.

ANNEXES
